

L'Etat doit respecter la liberté de l'individu (Son Exc. Mgr Coderre)

La session des Semaines sociales a été inaugurée hier soir à St-Jean

Sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr G.-M. Coderre — Le rôle de l'Eglise et de l'Etat — Onze évêques sont présents — Déclaration d'ouverture du R.P. Papin Archambault.

Saint-Jean, 26 — Tout citoyen a droit à un minimum vital raisonnable de la part de la société, mais il doit aussi attendre d'elle le respect de sa liberté, un des droits fondamentaux. Et pourtant il arrive trop souvent que ces organismes, créés par l'Etat, placés sous sa domination, entravent la liberté de ceux qu'ils secourent.

L'Etat semble oublier que son intervention ne doit pas tuer la liberté.

C'est ce qu'a déclaré hier soir à l'inauguration de la session des Semaines sociales, ici, Son Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque coadjuteur du diocèse de St-Jean et président d'honneur de la soirée inaugurale.

Son Excellence a défini le rôle de l'Eglise et de l'Etat en matière de sécurité sociale.

Onze archevêques et évêques de la province de Québec ont assisté à cette soirée. D'autres personnalités, dont le ministre fédéral des Postes, le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce et le maire de Saint-Jean étaient également présents.

Le R. P. Papin Archambault, S.J., fondateur et président des Semaines sociales a lu la déclaration d'ouverture, qui expose la nature des travaux qui seront présentés au cours des trois prochains jours. Le thème de la session de 1952 est la "sécurité sociale".

(On trouvera en page 4 le texte intégral de cet important document.)

M. Alcide Côté, député fédéral du comté de Saint-Jean et ministre des Postes; M. Paul Beaulieu, député provincial et ministre de l'Industrie et du Commerce; et M. Georges Phaneuf, maire de Saint-Jean, ont aussi porté la parole.

Mgr Coderre

La sécurité sociale est un problème difficile et complexe, il est vrai, mais auquel l'Eglise, comme une mère, ne cesse de s'intéresser d'une manière tout à fait spéciale, parce qu'il est plus aigu à notre époque.

On dira peut-être: qu'est-ce que l'Eglise vient faire dans ce problème de la sécurité sociale? Ne sort-elle pas de son domaine? Eh bien non, car ces problèmes sociaux ne sont pas simplement d'ordre économique, à résoudre par des méthodes techniques, mais ce sont aussi des problèmes humains qui intéressent l'homme tout entier. Leur solution n'est pas une affaire de recettes. Au contraire, si nous voulons apporter un véritable remède à ce problème, il faut le replacer dans l'ensemble de la vie humaine et le situer au sein même de l'enseignement de l'Eglise.

Le monde moderne est en quête de sécurité sociale, mais il devra d'abord être en quête de Dieu. C'est pourquoi, nous voudrions vous dire ce que pense l'Eglise de la sécurité sociale; de ces mesures qui ont pour but de subvenir à des besoins que la répartition première des ressources ne suffit pas à satisfaire.

Au congrès national de Lyon, le chanoine Glorieux faisait remarquer que, dans notre monde moderne, toute une campagne plus ou moins sournoise et avouée, plus ou moins concertée, tend à déposséder l'Eglise d'une des prérogatives dont elle était le plus justifié fier: celle de la charité.

Allons nous en crier: empiètement de l'Etat? Non, si ces mesures de sécurité sociale laissent intacte la liberté de ses membres, favorisent les efforts individuels, viennent en aide aux nécessiteux et marquent un retour à l'ordre moral objectif.

Liberté

Tout citoyen a droit à un minimum vital raisonnable de la part de la société, mais il doit aussi attendre d'elle le respect de sa liberté, un des droits fondamentaux. Et pourtant il arrive trop souvent que ces organismes, créés par l'Etat, placés sous sa domination, entravent la liberté de ceux qu'ils secourent. Trop souvent ce qui inspire ces aides et ces dons de l'Etat est ce principe: "Je donne pour que tu donnes, de toi des". Aujourd'hui, moi, l'Etat, je te donne, pensais-tu, trois, assistance, demain il me faudra ton vote, par exemple. L'Etat semble oublier alors que son intervention ne doit pas tuer la liberté, sous prétexte de justice. D'ailleurs, les souverains pontifes, dans leurs encycliques et leurs messages, ne cessent de nous le rappeler.

Le rôle de l'Etat est bien clair: son intervention, bien loin d'entraver la liberté humaine, doit lui donner un souffle plus sûr et permettre ainsi à l'homme d'enrichir sa personnalité, faire le choix des moyens qu'il estimera aptes à la satisfaction de ses besoins.

Pour associer l'homme à l'oeuvre de son propre relèvement, il appartient à l'Etat de favoriser les corps intermédiaires et ainsi de laisser "une légitime liberté aux responsables privés de la vie économique". (Pie XII.) Car la sécurité sociale est l'affaire exclusive de l'Etat. Au contraire toute politique sociale de l'Etat verra à reconstituer les corps professionnels.

Cette attitude, permettant à celui qui l'on secourt de s'associer à cette oeuvre, semble plus conforme à l'esprit évangélique. En effet, tout le long de l'Evangile, Notre-Seigneur s'applique à nous redire que nous n'avons qu'un seul Père et que nous sommes tous frères, même s'il arrive que l'un soit plus favorisé, l'autre moins.

L'homme, dont on favorise l'épanouissement et qui participe lui-même à cette oeuvre, ne sent pas peser sur lui ce faux paternalisme, cette autorité indue qui lui fait ressentir son infériorité et son incapacité; car, si la classe indigente est si nombreuse dans tant de pays, la faute, le plus souvent, doit être attribuée aux régimes politiques et économiques viciés.

On a tellement perdu le sens des vraies valeurs humaines, qu'on a mis au rancart les droits inaliénables de la personne et de la famille, ou encore de la propriété privée.

Limites

La sécurité sociale a-t-elle des limites? ou bien les bénéfices de la sécurité collective doivent-ils être versés à tous les citoyens? A la lumière des textes pontificaux, il semble bien que les bénéfices doivent être restreints aux indigents et aux petits salariés.

Il semble difficile après cela d'admettre que les gratuités de l'Etat doivent être distribuées à tous les citoyens sans distinction aucune. Avec une pareille sécurité sociale illimitée, nous en arrivons à avoir un Etat-Providence qui veut se charger de faire le bonheur des citoyens, avec eux ou sans eux, au besoin contre eux.

Charité

Les mesures de sécurité sociale ne rapportent de résultats efficaces que si elles engendrent le sentiment de la charité. Les hommes ont surtout besoin de compréhension et d'amour.

Souhaitons donc que les institutions de sécurité sociale, inspirées par la charité, traitent leurs bénéficiaires.

M. Gérard Filion est à Peiping à titre de journaliste

San Francisco, 26 (P.C.) — Le radio de Peiping a annoncé, hier, les noms de 12 Canadiens qui seraient arrivés à Peiping pour assister à une conférence de la paix, organisée par les communistes, en Chine.

L'émission, captée à San Francisco, mentionnait les Canadiens parmi des citoyens américains qui, selon la propagande rouge, assistent à la Conférence de la Paix de l'Asie et du Pacifique.

Les Canadiens en question sont: Mlle Eva Sanderson, vice-présidente du Congrès canadien de la paix, institutrice de Toronto.

Mlle Lucille Barash, secrétaire du Conseil manitobain de la paix, organisatrice ouvrière de Winnipeg.

Mlle Ethel Nielson, vice-présidente du Congrès canadien des femmes, professeur de musique de Toronto.

Mlle Katherine Gardner, bibliothécaire de Vancouver.

Mlle Grace Knight, bénévole de l'Eglise unie du Canada, d'Edmonton.

M. Elgin Neish, pêcheur de Victoria, C.-C.

M. Gérard Filion, directeur du journal Le Devoir de Montréal.

M. Dwight Johnson, médecin de Brandon.

M. Ray Gardner, journaliste de Vancouver.

M. John Boyd, secrétaire du comité slave canadien, de Toronto, et Finlay Mackenzie, professeur de Toronto.

A Washington, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a déclaré, hier, que les Américains qui y sont allés sont menacés de perdre leur passeport et de subir un procès à leur retour.

Quelques-unes des personnes nommées, rapporte le secrétaire, ont obtenu leur passeport en disant qu'elles allaient en Europe ou en Afrique. Aucune d'elles n'avait déclaré son intention de se rendre en Chine communiste.

A Montréal, M. André Laurendeau, adjoint de M. Filion, directeur du journal Le Devoir, a déclaré que M. Filion s'est rendu à Peiping, à titre de journaliste, pour faire un compte rendu de la Conférence. Son voyage a été signalé, dans le journal Le Devoir, le 12 septembre. M. Laurendeau a ajouté:

Mise au point du Comité de moralité publique

Le secrétaire du Comité de Moralité publique, M. J.-Z. Léon Pate-naude, nous communique ce qui suit:

"Mercredi après-midi, le 24 septembre 1952, l'honorable juge Caron, répondant au désir des différents procureurs à l'enquête, a ajourné cette dernière au 1er octobre prochain.

"Cette décision, qui semble avoir pris le public par surprise, a été l'occasion du lancement de rumeurs diverses dont les uns sont pour le moins ultra-fantaisistes. On pourrait même croire qu'en certains cas il y a réelle méchanceté.

"Pour mettre fin à ces cancanes regrettables, le Comité de Moralité Publique croit devoir faire la mise au point suivante:

"1° L'enquête n'a pas été ajournée pour une période illimitée ou indéfinie, mais pour huit (8) jours exactement;

"2° Pendant cette vacance, M. Asselin sera examiné par un ou des médecins agréés par le Tribunal;

"3° A la reprise de l'enquête, mercredi le 1er octobre à 10h. 15 m., le rapport médical sera soumis à l'honorable juge Caron qui décidera de ce qu'il doit être fait.

"D'ici là tout pronostic est hors d'ordre et il est sûrement prématuré et imprudent de donner au public des indications précises sur l'avenir."

Un vol de \$300,000 en lingots d'or à l'aéroport de Malton

Les policiers accusent T. C. A. de négligence

Toronto, 26 (P.C.) — Une demi-once de lingots d'or, d'une valeur de \$300,000 est disparue d'un hangar non surveillé de marchandises à l'aéroport Malton, terminus des lignes aériennes Trans-Canada. On croit que c'est le plus gros vol d'or jamais commis au Canada.

L'or, qui se trouvait dans six caisses de bois, faisait partie d'une consignation à être expédiée à Montréal. Les quatre autres ont été envoyées, sur l'envoie, no 2 de Montréal, tel que prévu, mercredi soir.

La nouvelle du vol, annoncée hier, a provoqué une alerte générale. Bien que le vol ait été commis, tard mercredi, la police ne fut alertée qu'hier matin. La gendarmerie royale du Canada n'a été prévenue qu'hier après-midi.

Les autorités de la compagnie Trans-Canada ont refusé de commenter l'affaire sauf par un bref communiqué de M. Dennis Marclay, directeur des relations extérieures de la compagnie, qui a déclaré:

"En tant que T.C.A. est concerné, l'or est simplement disparu. Nous ne savons pas officiellement qu'il a été volé. Nous ne connaissons pas non plus sa valeur exacte."

L'or a été apporté à l'aéroport, mercredi, par Brinks Inc. Les gardes de cette entreprise ont confié les caisses aux manutentionnaires de la T. C. A. qui ont signé le bordereau de réception et les ont placés dans une cage bordée d'acier, ressemblant à une grille de caisse de banque. La cage a été fermée avec un petit cadenas mais aucun garde n'était de faction dans le voisinage.

La police rapporte qu'elle avait prévenu la compagnie Trans-Canada d'être plus prudente à la suite de deux effractions, commises depuis deux mois, à ce terminus aérien, situé à 18 milles au nord-ouest de Toronto. Selon les policiers, rien n'aurait été fait en ce sens et un officier supérieur a dit qu'il est "dégouté" par ce vol.

Les voleurs ont eu une avance de six heures pour assurer leur fuite. Ce n'est que vers 2h. du matin que les bureaux de la T. C. A., à Toronto, apprennent le vol, soit six heures après le départ de l'avion no 2 pour Montréal.

M. Myles P. Murray semble l'emporter sur M. A. M. Duffy

St-Jean, Terre-Neuve, 26. (P.C.) — Les premiers résultats de l'élection complémentaire de Ferryland accordent l'avantage au ministre des Affaires provinciales, M. Myles P. Murray, sur son adversaire progressiste-conservateur, M. A. M. Duffy.

Le dépouillement du scrutin, tenu hier, a commencé aujourd'hui. Le premier bulletin accordait 100 suffrages au candidat libéral contre 63 à son adversaire.

Les libéraux détiennent 22 des 28 sièges à l'Assemblée législative. Les progressistes-conservateurs constituent toute l'opposition.

M. Murray et M. Duffy étaient adversaires aux élections générales de novembre. Le ministre l'avait emporté par 31 voix. Un nouveau dépouillement du scrutin fut défavorable mais la Cour suprême a ordonné une autre élection, certains bulletins de vote étant mal marqués.

La campagne s'est faite principalement autour du programme économique du gouvernement.

La loi électorale de Terre-Neuve exige que toutes les urnes soient rassemblées à un point central avant le dépouillement du scrutin.

M. Lie résignera son poste de secrétaire, le 1er février 1954

Siège des Nations Unies à New York, 26. (P.A.) — M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, a décidé de résigner son poste le 1er février 1954, à la fin d'un mandat prolongé de trois ans.

Les huit adjoints du secrétaire général, au sein duquel M. Lie a l'ambition de redevenir premier ministre de son pays.

C'est ce qu'on a révélé, aujourd'hui, des intimes de M. Lie, qui dirige le secrétariat des Nations Unies depuis 1946. Son traitement est de \$40,000 par an. Le personnel du secrétariat se compose de 4,000 employés.

M. Lie jouira d'une pension annuelle de \$10,000 mais il ne pourra assumer de fonctions publiques que cinq ans après son départ. Il est âgé de 58 ans.

Il a été question des intentions de M. Lie pendant que les hauts fonctionnaires des Nations Unies étudiaient un projet de réorganisation des cadres de cet organisme.

Les huit adjoints du secrétaire général, au sein duquel M. Lie a l'ambition de redevenir premier ministre de son pays.

C'est ce qu'on a révélé, aujourd'hui, des intimes de M. Lie, qui dirige le secrétariat des Nations Unies depuis 1946. Son traitement est de \$40,000 par an. Le personnel du secrétariat se compose de 4,000 employés.

M. Lie jouira d'une pension annuelle de \$10,000 mais il ne pourra assumer de fonctions publiques que cinq ans après son départ. Il est âgé de 58 ans.

Il a été question des intentions de M. Lie pendant que les hauts fonctionnaires des Nations Unies étudiaient un projet de réorganisation des cadres de cet organisme.

Les huit adjoints du secrétaire général, au sein duquel M. Lie a l'ambition de redevenir premier ministre de son pays.

La "Pravda" s'en prend à M. Kennan, ambassadeur des E.-U. à Moscou

Moscou, 26 (P.A.) — La Pravda s'en prend, aujourd'hui, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. George Kennan, et le traite de "diffamateur déguisé en diplomate".

Ce journal prétend que M. Kennan s'est conduit d'une façon indigne d'un ambassadeur, lors d'une conférence de presse à Berlin, déclarant que les Russes ont récemment interdit tout contact d'ordre social avec les Américains à Moscou.

La Pravda ajoute, dans un article éditorial, que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Kennan, les relations sociales entre Américains et Russes, à Moscou, ne sont pas rompues.

Selon la Pravda, M. Kennan a profité de sa rencontre avec les journalistes de Berlin-Ouest et les correspondants américains pour accumuler calomnie sur calomnie au sujet de l'Union soviétique.

L'auteur de l'article, qui écrit sous le pseudonyme de "L'observateur", affirme que M. Kennan n'a même pas hésité à dire des sottises et s'est livré, sans retenue, à ses inventions diffamatoires.

Cette grossière sortie antisoviétique.

Le whisky rend... fou! Le hachisch rend... heureux!

Meis, n'allez pas en faire l'expérience, on vous arrêtera.

Le Caïre, 26 (Reuters) — En Egypte, le "Syndicat des contrebandiers de hachisch" (extraits de chanvre indien), de commerce et de fumeurs — mouvement "glanadin" depuis 33 ans, s'est déclaré publiquement d'accord, aujourd'hui, avec le slogan qui veut que "le whisky n'est pas plus dommageable que le hachisch".

"Le whisky vous rend fou tandis que le hachisch vous rend heureux", souligne le Syndicat dans une lettre transmise aux principaux journaux du Caïre. Elle était signée par le président Habib Allah (le préfère d'Allah) et proteste contre la guerre déclarée au hachisch par le premier ministre Mohammed Naguib qui a menacé les contrebandiers de la peine de mort et les habitués à 15 années de travaux forcés.

Le Syndicat recommande au gouvernement de populariser l'habitude ou hachisch.

Le R.-U. achètera 115,000,000 de boisseaux de blé

Ottawa, 26 (P.C.) — Le Royaume-Uni a convenu d'acheter 115,000,000 de boisseaux de blé canadien durant l'année agricole 1952-1953, en vertu de l'accord international du blé, a-t-on annoncé, aujourd'hui.

Ce chiffre comprend le blé vendu sous forme de farine.

Il est légèrement plus élevé que les 113,000,000 de boisseaux achetés par le Royaume-Uni en vertu de l'accord international du blé, au cours de l'année agricole 1951-1952, a déclaré le ministre du Commerce, l'hon. C. D. Howe, dans son communiqué annonçant la nouvelle entente commerciale.

"Il est quelque peu inférieur, toutefois, aux achats globaux de blé et de farine du Royaume-Uni au Canada au cours de l'année dernière, dont le chiffre comprenait l'achat de blé de la catégorie 2 et d'une portion résiduelle en vertu de l'accord international du blé."

"Les Soviétiques seront peut-être désireux de négocier un jour"

(P. C. Jessup)

Toronto, 26. (P.A.) — M. Philip C. Jessup, ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis et l'un des principaux conseillers du secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a déclaré aujourd'hui: "Nous devons être toujours prêts à renouer les négociations avec les Russes."

"Bien que l'histoire moderne révèle plusieurs exemples de régimes totalitaires et agressifs", a déclaré M. Jessup, "l'Union soviétique est la première grande nation millénaire sans vie, l'Union soviétique offre de la verdure, de l'eau fraîche, un petit café, des hommes."

Quand nous nous arrêtons pour rajouter un bidon d'essence dans le réservoir ou pour vérifier la pression d'air dans les pneus, nous sommes chaque fois impressionnés par le silence de ces paysages lunaires. Nous nous sentons bien petits tous les deux mais nous ne prouvons aucune crainte.

"Boom Town"

Arrivée à Colomb-Béchar sans ennui. L'Alouette III est plus brave que son ancêtre l'Alouette I qui, à cette latitude, était déjà en panne dans le désert. La malheureuse ne devait jamais se relever.

Il y aura baisse dans les prix du boeuf et du porc

Toronto, 26. (P.C.) — Des représentants des maisons de salaison ont déclaré hier à Toronto que les prix pour la vente au détail du boeuf et du lard baisseront probablement par suite de la réduction du prix de soutien payé par le gouvernement pour les bovins et les porcs.

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, avait annoncé hier, à Ottawa, qu'à compter du 29 septembre le prix de soutien pour les bovins baissera de \$25 à \$23 les cent livres.

Les représentants de Toronto ont déclaré qu'il est trop tôt pour prédire jusqu'à quel point les prix du détail baisseront ou quand la baisse commencera.

Le Canada a présentement un surplus de 40,000,000 de livres de porc en conserve dû à l'embargo américain imposé à la suite de la fièvre aphteuse dans l'ouest. Le ministre de l'Agriculture, qui a annoncé que cette viande serait bientôt mise en vente sur le marché, a déclaré également que la ménagère canadienne aurait ainsi l'occasion de s'en procurer à bon compte.

M. Kennan se refuse à tout commentaire

Londres, 26. (P.A.) — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. George Kennan, a refusé, par l'entremise d'un porte-parole, aujourd'hui, de faire tout commentaire au sujet d'une attaque, lancée contre lui, par Pravda, organe officiel du parti communiste de la Russie soviétique.

ARRIVEE A COLOMB-BECHAR, "BOOM-TOWN" DU DESERT

Premier contact avec la douceur du Sahara — L'importance de l'oasis — L'Alouette III plus brave que l'Alouette I — L'avant-dernière gare... — Vent de sable — Une terrible chasse...

Ain-Sefra. Avant de quitter cette aimable petite ville saharienne, nous faisons une promenade matinale dans un bois d'eucalyptus. Les arbres sont vieux et semblent pousser dans le sable. Et l'on s'aperçoit bientôt que cet étrange petit bois se laisse avaler par les dunes dorées qui s'allongent aux pieds du djebel Mekter. Il est huit heures, l'air est encore frais, mais le soleil fait brasser le sable où nous courons gaiement. Impression de pureté et de paix au milieu de cette mer sablonneuse aux lames énormes, comme figées en plein ciel. Pour la première fois, nous goûtons la douceur infinie du Sahara.

Bonne étape

Samedi le 6

Retour sur la piste que l'on nous assure plus mauvaise. Et il y a toujours le danger des oueds, ces rivières sahariennes qui, en principe, sont à sec mais qui se mettent brusquement à couler s'il y a des pluies dans le nord. La piste est mauvaise au fond de l'oasis où le sable s'accumule. Mais si l'oasis se gonfle, la piste s'y perd et les passages à gué sont souvent risqués.

Confiant dans notre bonne étoile, nous nous dirigeons vers Colomb-Béchar, une étape de presque 180 milles sur piste raboteuse. Beaucoup de tôle ondulée que nous appelons au Canada planche à laver. Points de vue:

Horizon montagneux. Région de plus en plus désertique où les touffes d'alfa se font rares. Dans ce désert, l'oasis prend une importance extraordinaire. Au bout de la piste, nous apercevons avec joie sa crête verdoyante et à mesure que nous sommes révélées l'étendue de sa palmeraie et l'importance de son kar, nous l'aimons davantage. Après cinquante ou cent milles sans vie, l'oasis nous offre de la verdure, de l'eau fraîche, un petit café, des hommes.

Une chasse

Pendant que je m'enquiers du prix d'une chambre dans un hôtel modeste, Thérèse cause avec un drôle de petit noir qui a peut-être dix ans. Elle lui demande pourquoi il ne va pas à l'école.

— Papa ne veut pas me donner ma carte.

— Alors tu joues?

— Je ne joue pas, je suis guide. Et c'est bien un enfant d'Afrique qui n'a pas le temps de jouer, qui peine dès qu'il sait marcher. L'enfant du pauvre entre dans les pavés, le pauvre noir, qui n'a jamais d'enfance et qui à dix ans guide des chameaux, apprend le guidage.

Une chambre nous coûtera \$1.50 par jour et pour les deux. C'est cher pour le pays. D'autant plus que le confort y est très moyen. Il fait tellement chaud qu'on se demande comment on pourra dormir. On se le demande d'autant plus que l'on ne découvre que la chaire est infestée de cafards. Une bête répugnante entre toutes, appelée coquerelle au Canada et qui en Afrique a des proportions gigantesques. Je fais une chasse terrible et réussis à tuer six vigoureux cafards dont le plus beau avait trois pouces de longueur de la queue aux antennes. Et nous avons dormi tout de même.

Décidément, l'homme s'habitue à tout. Et la femme aussi...

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Poste Restante, Agadir, Maroc, Afrique.



EN AFRIQUE

ARRIVEE A COLOMB-BECHAR, "BOOM-TOWN" DU DESERT

Premier contact avec la douceur du Sahara — L'importance de l'oasis — L'Alouette III plus brave que l'Alouette I — L'avant-dernière gare... — Vent de sable — Une terrible chasse...

Ain-Sefra. Avant de quitter cette aimable petite ville saharienne, nous faisons une promenade matinale dans un bois d'eucalyptus. Les arbres sont vieux et semblent pousser dans le sable. Et l'on s'aperçoit bientôt que cet étrange petit bois se laisse avaler par les dunes dorées qui s'allongent aux pieds du djebel Mekter. Il est huit heures, l'air est encore frais, mais le soleil fait brasser le sable où nous courons gaiement. Impression de pureté et de paix au milieu de cette mer sablonneuse aux lames énormes, comme figées en plein ciel. Pour la première fois, nous goûtons la douceur infinie du Sahara.

Bonne étape

Samedi le 6

Retour sur la piste que l'on nous assure plus mauvaise. Et il y a toujours le danger des oueds, ces rivières sahariennes qui, en principe, sont à sec mais qui se mettent brusquement à couler s'il y a des pluies dans le nord. La piste est mauvaise au fond de l'oasis où le sable s'accumule. Mais si l'oasis se gonfle, la piste s'y perd et les passages à gué sont souvent risqués.

Confiant dans notre bonne étoile, nous nous dirigeons vers Colomb-Béchar, une étape de presque 180 milles sur piste raboteuse. Beaucoup de tôle ondulée que nous appelons au Canada planche à laver. Points de vue:

Horizon montagneux. Région de plus en plus désertique où les touffes d'alfa se font rares. Dans ce désert, l'oasis prend une importance extraordinaire. Au bout de la piste, nous apercevons avec joie sa crête verdoyante et à mesure que nous sommes révélées l'étendue de sa palmeraie et l'importance de son kar, nous l'aimons davantage. Après cinquante ou cent milles sans vie, l'oasis nous offre de la verdure, de l'eau fraîche, un petit café, des hommes.

Une chasse

Pendant que je m'enquiers du prix d'une chambre dans un hôtel modeste, Thérèse cause avec un drôle de petit noir qui a peut-être dix ans. Elle lui demande pourquoi il ne va pas à l'école.

— Papa ne veut pas me donner ma carte.

— Alors tu joues?

— Je ne joue pas, je suis guide. Et c'est bien un enfant d'Afrique qui n'a pas le temps de jouer, qui peine dès qu'il sait marcher. L'enfant du pauvre entre dans les pavés, le pauvre noir, qui n'a jamais d'enfance et qui à dix ans guide des chameaux, apprend le guidage.

Une chambre nous coûtera \$1.50 par jour et pour les deux. C'est cher pour le pays. D'autant plus que le confort y est très moyen. Il fait tellement chaud qu'on se demande comment on pourra dormir. On se le demande d'autant plus que l'on ne découvre que la chaire est infestée de cafards. Une bête répugnante entre toutes, appelée coquerelle au Canada et qui en Afrique a des proportions gigantesques. Je fais une chasse terrible et réussis à tuer six vigoureux cafards dont le plus beau avait trois pouces de longueur de la queue aux antennes. Et nous avons dormi tout de même.

Décidément, l'homme s'habitue à tout. Et la femme aussi...

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Poste Restante, Agadir, Maroc, Afrique.

Il y aura baisse dans les prix du boeuf et du porc

Toronto, 26. (P.C.) — Des représentants des maisons de salaison ont déclaré hier à Toronto que les prix pour la vente au détail du boeuf et du lard baisseront probablement par suite de la réduction du prix de soutien payé par le gouvernement pour les bovins et les porcs.

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, avait annoncé hier, à Ottawa, qu'à compter du 29 septembre le prix de soutien pour les bovins baissera de \$25 à \$23 les cent livres.

Les représentants de Toronto ont déclaré qu'il est trop tôt pour prédire jusqu'à quel point les prix du détail baisseront ou quand la baisse commencera.

Le Canada a présentement un surplus de 40,000,000 de livres de porc en conserve dû à l'embargo américain imposé à la suite de la fièvre aphteuse dans l'ouest. Le ministre de l'Agriculture, qui a annoncé que cette viande serait bientôt mise en vente sur le marché, a déclaré également que la ménagère canadienne aurait ainsi l'occasion de s'en procurer à bon compte.

M. Kennan se refuse à tout commentaire

Londres, 26. (P.A.) — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. George Kennan, a refusé, par l'entremise d'un porte-parole, aujourd'hui, de faire tout commentaire au sujet d'une attaque, lancée contre lui, par Pravda, organe officiel du parti communiste de la Russie soviétique.

La "Pravda" s'en prend à M. Kennan, ambassadeur des E.-U. à Moscou

Moscou, 26 (P.A.) — La Pravda s'en prend, aujourd'hui, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. George Kennan, et le traite de "diffamateur déguisé en diplomate".

Ce journal prétend que M. Kennan s'est conduit d'une façon indigne d'un ambassadeur, lors d'une conférence de presse à Berlin, déclarant que les Russes ont récemment interdit tout contact d'ordre social avec les Américains à Moscou.

La Pravda ajoute, dans un article éditorial, que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Kennan, les relations sociales entre Américains et Russes, à Moscou, ne sont pas rompues.

Selon la Pravda, M. Kennan a profité de sa rencontre avec les journalistes de Berlin-Ouest et les correspondants américains pour accumuler calomnie sur calomnie au sujet de l'Union soviétique.

L'auteur de l'article, qui écrit sous le pseudonyme de "L'observateur", affirme que M. Kennan n'a même pas hésité à dire des sottises et s'est livré, sans retenue, à ses inventions diffamatoires.

Cette grossière sortie antisoviétique.

Le whisky rend... fou! Le hachisch rend... heureux!

Meis, n'allez pas en faire l'expérience, on vous arrêtera.

Le Caïre, 26 (Reuters) — En Egypte, le "Syndicat des contrebandiers de hachisch" (extraits de chanvre indien), de commerce et de fumeurs — mouvement "glanadin" depuis 33 ans, s'est déclaré publiquement d'accord, aujourd'hui, avec le slogan qui veut que "le whisky n'est pas plus dommageable que le hachisch".

"Le whisky vous rend fou tandis que le hachisch vous rend heureux", souligne le Syndicat dans une lettre transmise aux principaux journaux du Caïre. Elle était signée par le président Habib Allah (le préfère d'Allah) et proteste contre la guerre déclarée au hachisch par le premier ministre Mohammed Naguib qui a menacé les contrebandiers de la peine de mort et les habitués à 15 années de travaux forcés.

Le Syndicat recommande au gouvernement de populariser l'habitude ou hachisch.

La "Pravda" s'en prend à M. Kennan, ambassadeur des E.-U. à Moscou

Moscou, 26 (P.A.) — La Pravda s'en prend, aujourd'hui, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. George Kennan, et le traite de "diffamateur déguisé en diplomate".

Ce journal prétend que M. Kennan s'est conduit d'une façon indigne d'un ambassadeur, lors d'une conférence de presse à Berlin, déclarant que les Russes ont récemment interdit tout contact d'ordre social avec les Américains à Moscou.

La Pravda ajoute, dans un article éditorial, que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Kennan, les relations sociales entre Américains et Russes, à Moscou, ne sont pas rompues.

Selon la Pravda, M. Kennan a profité de sa rencontre avec les journalistes de Berlin-Ouest et les correspondants américains pour accumuler calomnie sur calomnie au sujet de l'Union soviétique.

L'auteur de l'article, qui écrit sous le pseudonyme de "L'observateur", affirme que M. Kennan n'a même pas hésité à dire des sottises et s'est livré, sans retenue, à ses inventions diffamatoires.

Cette grossière sortie antisoviétique.

Le whisky rend... fou! Le hachisch rend... heureux!

Meis, n'allez pas en faire l'expérience, on vous arrêtera.

Le Caïre, 26 (Reuters) — En Egypte, le "Syndicat des contrebandiers de hachisch" (extraits de chanvre indien), de commerce et de fumeurs — mouvement "glanadin" depuis 33 ans, s'est déclaré publiquement d'accord, aujourd'hui, avec le slogan qui veut que "le whisky n'est pas plus dommageable que le hachisch".

"Le whisky vous rend fou tandis que le hachisch vous rend heureux", souligne le Syndicat dans une lettre transmise aux principaux journaux du Caïre. Elle était signée par le président Habib Allah (le préfère d'Allah) et proteste contre la guerre déclarée au hachisch par le premier ministre Mohammed Naguib qui a menacé les contrebandiers de la peine de mort et les habitués à 15 années de travaux forcés.

Le Syndicat recommande au gouvernement de populariser l'habitude ou hachisch.

La "Pravda" s'en prend à M. Kennan, ambassadeur des E.-U. à Moscou

Moscou, 26 (P.A.) — La Pravda s'en prend, aujourd'hui, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. George Kennan, et le traite de "diffamateur déguisé en diplomate".

Ce journal prétend que M. Kennan s'est conduit d'une façon indigne d'un ambassadeur, lors d'une conférence de presse à Berlin, déclarant que les Russes ont récemment interdit tout contact d'ordre social avec les Américains à Moscou.

La Pravda ajoute, dans un article éditorial, que, contrairement à ce qu'a déclaré M. Kennan, les relations sociales entre Américains et Russes, à Moscou, ne sont pas rompues.

Selon la Pravda, M. Kennan a profité de sa rencontre avec les journalistes de Berlin-Ouest et les correspondants américains pour accumuler calomnie sur calomnie au sujet de l'Union soviétique.

L'auteur de l'article, qui écrit sous le pseudonyme de "L'observateur", affirme que M. Kennan n'a même pas hésité à dire des sottises et s'est livré, sans retenue, à ses inventions diffamatoires.

Cette grossière sortie antisoviétique.

EN 4e PAGE. PREMIER-MONTREAL

LA SECURITE SOCIALE

par Pierre LAPONTE

Au Musée des Beaux-Arts.

Reprise des activités pour la vulgarisation de la culture artistique

Les prochaines expositions—Le nouveau directeur, M. John Steegman, est bilingue—Reprise des cours en octobre—Le Comité féminin est déjà au travail et l'exposition de la collection Rouart, au début de novembre, a été rendue possible grâce à la générosité de ce comité—Les thés du mercredi après-midi reprendront le 1er octobre—Nouvelles acquisitions en exposition: étoffes anciennes, peintures, coffrets, poterie et céramique, meubles, soieries, etc.

PROGRAMME ET NOUVELLES DU MUSÉE (Automne 1952)

EXPOSITIONS: La collection permanente du Musée est exposée pour quelques semaines. Elle fait suite à l'exposition "Les arts du Québec", qui s'est terminée le 7 septembre.

A la mi-octobre: "Arts et métiers finlandais". Cette exposition réunit les meilleurs exemples de l'expression artistique en Finlande, depuis la fin du 19e siècle jusqu'à nos jours.

Commencant le 10 octobre: Marion Richardson, exposition commémorative, Marion Richardson, décédée en 1946, fut une pionnière éminente dans l'approche moderne à l'enseignement de l'art en Angleterre. L'exposition comprendra 42 tableaux exécutés par les jeunes élèves de Marion Richardson et de professeurs formés par elle. (Dans la salle de conférences).

14 nov. au 6 déc.: Exposition de la Royal Canadian Academy of Arts.

Au début de novembre: Collection Rouart. Une exposition de 31 peintures de l'école impressionniste. Environ la moitié des tableaux sont de Berthe Morisot; les autres sont de ses collègues Renoir, Degas, Manet et Monet. (Dans la salle de conférences). Cette exposition a été rendue possible par la générosité du Comité féminin.

A la mi-décembre: Les artistes anglais contemporains. Tableaux de Ben Nicholson, Matthew Smith, L. S. Lowry et Robert Colquhoun.

Dans la galerie XII, on présentera cette année une série d'expositions des travaux d'artistes contemporains demeurant au Canada. La première exposition débutera le 3 octobre, avec les artistes suivants: Mlle B. Michalowska, Mme Lutka Pink et Helmut Gransow.

NOMINATION DU DIRECTEUR

John Steegman, M.A., F.S.A., O.B.E., a été nommé directeur. Il sera à Montréal vers la fin d'octobre, pour prendre exercice de ses fonctions. M. Steegman a fait ses études au Clifton College et est diplômé, en histoire, du King's College, Cambridge. De 1929 à 1939 il a été sous-directeur de la National Portrait Gallery de Londres. De 1940 à 1945 il a fait de nombreux voyages en Europe, sous les auspices du British Council, pour faire un travail de propagande culturelle dans les pays suivants: l'Espagne, le Portugal, l'Islande, la Turquie et la Palestine. Depuis 1946 il occupait les fonctions de conservateur du département d'art du National Museum of Wales.

M. Steegman est bilingue. Il a donné, dans plusieurs pays, de nombreuses conférences sur l'art européen, pour le British Council. Parmi les pays visités, on remarque les Etats-Unis, où il occupait la fonction de professeur d'histoire de l'art à l'université de Chicago. Il est l'auteur de plusieurs volumes et il a écrit de nombreux

LA COUTURE CHEZ SOI

Vous cherchez un modèle qui soit des lignes courantes? Le voilà. Ce No 9172 est offert pour les tailles: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grande robe requiert 4 verges et ½ d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: ¾ de verge.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Heure sainte, à Marie-Réparatrice

La prochaine heure sainte à la chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, Outremont, aura lieu le 2 octobre de 8 h. à 9 h., et sera présidée par M. l'abbé Claude Paradis. Consécration, acte de réparation et dialogue. Les fidèles sont cordialement invités, et prière aux membres de donner leur billet de présence à l'entrée.

Carnet mondain

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes, au profit des Bénédictins de la Martinique (fondation canadienne), aura lieu mercredi, le 8 octobre prochain, à 8 h. 30, en la salle Saint-Louis, Edifice de l'Apostolat Liturgique, 456 est, rue Lagacière.

La soirée sera sous la présidence de Dom Léonce Crenier, O.S.B., ancien prieur du monastère de St-Benoît-du-Lac, près de Magog, et fondateur du monastère interracional Sainte-Marie du Mont-Péle, à la Martinique. Le Père Crenier est au Canada pour quelques semaines où il est venu recueillir des dons pour aider à terminer la construction d'une église construite sur les ruines mêmes de l'ancien Séminaire Saint-Pierre, détruit comme on le sait, de fond en comble lors des éruptions volcaniques du Mont-Péle, en 1902.

Les billets pour la partie de cartes du 8 octobre sont en vente chez Mlle Louise Montambault, 1558, rue St-Denis, HARBOR 4890 et chez Mme Goulet, 4533, rue St-Hubert, FRONTEAC 7042.

AIDE AUX SOURDS-MUETS

A l'occasion du centenaire de l'acceptation de l'œuvre des Sourds-Muets par les Clercs de St-Viateur, les dames bienfaitrices donneront une grande partie de cartes à l'Institution, 7400 boul. St-Laurent, jeudi, le 23 octobre prochain, à 2 h. Pour renseignements, prière de communiquer avec Mme Frédéric Dupuis, présidente, 8589, rue Foucher.

A LA LIGUE

A l'occasion de l'ouverture de sa saison active, la Ligue de la Jeunesse Féminine recevra mardi, le 30 septembre, de 4 à 6, au salon bleu de l'hôtel Windsor. Les membres anciens et nouveaux sont invités.

DEPLACEMENTS

Mme Jean Saint-Germain prendra l'avion, samedi, pour un voyage de plusieurs semaines en Europe. Mme Saint-Germain sera l'hôte de sa mère, Mme J.-L. D'Arrieu, qui habite Paris.

Mlle Lorraine Dupré est partie pour New-York où elle poursuivra ses études au Manhattanville College.

M. et Mme Cecil Douthet font un séjour de plusieurs semaines à Williamstown, Mass.

DEVITO-MORENCY

Au mariage de Mlle Lise Morency, fille de M. et de Mme Placide Morency, de Westmount, avec M. Matthew Devito, fils de M. et de Mme Matthew Devito, de Pointe-Claire, qui bénera M. l'abbé D. Devito, samedi, le 27 septembre, à 10 h., à Saint-Léon de Westmount, Mlle Huguette Lafleur, de Montréal, et Esther Morin, de Québec, seront demoiselles d'honneur. M. Gilles Morency, garçon d'honneur, Mlle Irène Cinq-Mars, bouquetière, MM. Victor Devito, Antonio Devito, Pierre Cinq-Mars, Guy Martin et Roméo Bastien placeront les invités. Une réception au Ritz-Carlton suivra la cérémonie.

JUTRAS-LUCIER

Samedi, le 4 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Marc de Rosemont, sera béni le mariage de Mlle Juliette Lucier, fille de M. et de Mme J.-Armand Lucier, avec M. D. A. Jutras, fils de M. et de Mme Joseph Jutras. Mlle Thérèse Clermont sera dame d'honneur, Mlle Thérèse Gagné, Denise Parenteau et Madeleine Léveillé, demoiselles d'honneur, la petite Lise Lucier, bouquetière, et M. Pierre-Louis Pariseau, garçon d'honneur. MM. Jean-François Jutras, Paul Brunet, Gaston Lucier et René Sirois placeront les invités. Une réception au Victoria Hall suivra la cérémonie.

Le Salon du Livre: belle expression de la vie intellectuelle à Montréal

Sous le patronage de la Société des écrivains canadiens, ce Salon est organisé de nouveau cette année par la Société d'étude et de conférences—La semaine du 22 novembre sera mémorable dans le monde intellectuel de la métropole—Magnifique coopération des organisations culturelles—Dîner d'ouverture et conférence de M. Armand Hoog—"Promenade chantée" sous la direction de Mme Micheline Grandier—Prix de présence—Visites organisées pour les écoliers et les collégiens

La Société d'étude et de conférences, mise à son programme de l'année la tenue d'un autre grand Salon du Livre. Cette entreprise se justifie par l'enthousiasme qu'elle a suscité l'année dernière.

La Société d'étude et de conférences apporte sa collaboration aux manifestations de la Semaine du Livre organisée par la même Société sous le patronage de la Société des écrivains canadiens du Livre français. Elle veut ainsi marquer publiquement l'attachement de son mouvement à la cause du livre et souligner la place sans cesse plus grande que celui-ci pourra prendre dans la vie canadienne.

Placée sous le patronage de la Société des écrivains canadiens, cette manifestation aura, espérons-le, un grand retentissement dans la vie culturelle de notre pays.

Les démarches entreprises permettent à la Société d'étude de compter sur la collaboration active des Amis de l'Art, des Écrivains canadiens, des Éditions canadiennes du Livre français, de l'Association canadienne des bibliothécaires, de l'École des Arts Graphiques. Grâce à ces collaborateurs et à l'appui du gouvernement provincial, de la Commission municipale de la culture, de la Société des Relations culturelles françaises, le programme suivant a été rédigé.

PROGRAMME DU SALON DU LIVRE

Il sera tenu au "Windsor Hall" de l'hôtel Windsor, du samedi 22 novembre, à 7 h. 30, jusqu'au mercredi, à minuit, le 26 novembre; il sera ouvert le dimanche 23, du matin, à 11 h. du soir, les autres jours, de 2 h. à minuit.

Les maisons d'édition suivantes y prendront part: Beauchemin, Chantecleer, Fides, Granger, La Société Grolier Québec Ltée, Institut Littéraire du Québec, Lévrier, Librairie Générale Canadienne, Oblates, Pilon, Pony, Presse Laval.

Les firmes de représentation suivantes: La Guilde du Livre, Service Général d'Abonnement Péridica, Quillet, Wilson & Lafleur. Exposeront également: Le Cercle du Livre de France, Les Arts Graphiques, La Société des Écrivains canadiens, Les Relations Culturelles Françaises, La Bibliothèque Saint-Sulpice, la Bibliothèque Municipale.

Une grande surface d'étalage sera réservée aux bibliophiles de Montréal qui exposeront des ouvrages de grand luxe et des ouvrages rares.

COLLABORATION

Tous les exposants se sont engagés à présenter leurs exclusivités ainsi qu'un choix de livres dont la qualité sera remarquable. Les bibliothèques ne manqueront pas de présenter certains textes tirés de leurs archives les plus intéressantes. L'École des Arts Graphiques conservera son kiosque à l'illustration des premiers temps de l'imprimerie. La Société des Écrivains Canadiens dans un cadre qui évoquera les premiers temps de la vie culturelle française au Canada présentera un aperçu substantiel de la littérature canadienne.

Le plan d'ensemble et l'architecture des kiosques ont été conçus par M. Jean Michaud, architecte. L'exécution de ses plans a

Au bal des petits souliers

Mlle Juliette Parent, présidente de la Ligue de la Jeunesse féminine annonce que Mme Jean Piette a été élue présidente du "Bal des petits souliers" qui cette année sera le "Bal de la mélodie". Mme Piette sera assistée de: Mlle Ghislaine Elie et Mlle Juliette Rainville; programme: Mlle Hélène Beaudry et Mlle Micheline Grenon; publicité: Mme R. Chagnon et Mlle Michèle Gaudry; trésorière: Mme Pierre Sévigny; débutantes: Mme J. Boisclair et Mme H. Gaucher; décorations: Mlle Denise Thérèse, Mme G. Roussin et Mme Paul Lippens; billets: Mlle Hélène Massicotte et Mlle Pauline Dansereau. Buffet.

Le désir d'apprendre chez les ouvrières

Les membres des divers cours du soir du Service d'éducation de l'Union internationale des ouvrières du vêtement pour dames (F.A.T.) sont de nouveaux l'objet de la convioité de plusieurs centaines de Midinettes.

En moins d'une semaine, 1.200 midinettes se sont inscrites pour les cours suivants: relations industrielles, psychologie, dessin et peinture, cuir, cuivre et étain repoussés, diction, art dramatique, culture physique, français et anglais, tissage au métier travaux à l'aiguille chant, etc.

Les services de professeurs de renom ont été retenus par l'Union et les membres de celle-ci pourront suivre ces cours, un soir par semaine, sans frais.

Un spectacle exclusivement réservé aux élèves qui se sont inscrites à date aura lieu au Gesù, vendredi soir, à 5 h. 30 du soir. Il s'agit de la projection d'un film relatant les diverses phases de l'Union internationale des ouvrières du vêtement pour dames en hommage aux chefs-d'œuvre que confectionnent les doigts de fée des midinettes.

Ce sera la première représentation de la version française du film "With These Hands" dont la synchronisation du dialogue vient juste d'être terminée.

Seulement les membres qui se sont inscrits pour l'un ou l'autre des divers cours du soir du Service d'éducation seront admis à ce spectacle. L'admission sera gratuite et la directrice du Service d'éducation, Mlle Yvette Champetier, s'attend que près de 1.000 élèves seront au rendez-vous.

PRIX DE PRESENCE

Le dimanche, lundi, mardi et mercredi soir à 10 h. précises, il y aura tirage d'une édition luxueuse. Toutes les personnes qui auront visité le salon entre 8 h. et 10 h., et qui seront encore présentes au moment du tirage participeront gratuitement à celui-ci.

La Société d'étude et de conférences forme le souhait que ce Salon du Livre soit fréquenté par l'élite cultivée de Montréal mais aussi par le plus grand nombre possible de personnes. On organisera des visites pour la classe étudiante, enfants des écoles, des couvents, ainsi que les collégiens qui viendront en matinée accompagnés de leurs maîtres.

Retraites fermées

Chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, des retraites fermées seront prêchées du 26 au 28 septembre, pour jeunes filles, par le Père L.-N. Hudon, C.S.S.R.; 3 au 5 octobre, employées de bureau, par le Père Eugène Proulx, S.J.; 6 au 8 octobre, pour dames; 10 au 13 octobre, employées de bureau, par le Père G. Blain, C.S.S.R.; 20 au 23 octobre, pour dames et demoiselles, par le Père G. Bourbeau, C.S.S.R.; 7 au 9 novembre, pour jeunes filles, par M. l'abbé Gérard Lalonde.

La récollection des anciennes retraitantes aura lieu dimanche, 12 octobre. Dames et demoiselles sont invitées, même celles qui n'ont pas suivi les exercices de la retraite.

On peut s'inscrire en écrivant ou en téléphonant à 314, chemin Ste-Catherine, Outremont, CA. 3592.

Des légumes et des vitamines

Il est temps d'enrichir le menu familial de légumes et de vitamines. Servez de la soupe aux pois cassés, une soupe économique ne demandant qu'un seul os de jambon! Vendredi, régalez les vôtres d'une soupe aux fèves noires, assaisonnée d'oignon, de citron et de céleri.

Ac'cent (mono-glutamate de sodium pur) qui ne possède aucune saveur propre, rehausse au plus haut point la saveur de tous les ingrédients.

SOUPE AUX POIS CASSES

- 1 tasse de pois jaunes cassés
- Eau froide
- 1½ pinte d'eau
- Os (à moelle) de jambon ou jarret de jambon
- 1 oignon moyen, haché
- 1 boîte (No 2) de tomates en conserve
- 1 feuille de laurier
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1 cuillerée à thé d'Ac'cent (mono-glutamate de sodium pur)
- Quelques grains de poivre.

Lavez et triez les pois; couvrez-les d'eau froide; laissez tremper toute la nuit. Egouttez. Ajoutez 1½ pinte d'eau et les autres ingrédients; couvrez. Laissez mijoter 2 heures, en brassant de temps à autre. Si la soupe épaissit trop, ajoutez de l'eau bouillante. Retirez l'os; coulez la soupe dans un tamis; servez chaude; pour 6 convives.

SOUPE AUX FEVES NOIRES

- 2 tasses de fèves noires séchées
- Eau froide
- 1 gros oignon, tranché
- 2 pintes d'eau
- 1 tasse de céleri haché
- 1 cuillerée à thé d'Ac'cent (mono-glutamate de sodium pur)

Lavez les fèves; couvrez-les d'eau froide; laissez tremper toute la nuit. Egouttez. Ajoutez aux fèves l'oignon, le céleri, Ac'cent, l'eau et le sel. Faites cuire lentement de 3 à 4 heures, jusqu'à ce que les fèves soient tendres; remplacez à mesure l'eau qui s'évapore en bouillant. Tamisez puis ajoutez le poivre et la moutarde. Mélangez ensemble le beurre et la farine; ajoutez-y lentement la soupe; mélangez bien. Faites chauffer, en brassant continuellement. Garnissez chaque assiette de soupe d'une mince tranche de citron. Pour six convives.

Retraites fermées, récollection

Il y aura retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal; personnes de langue anglaise, du 26 au 28. En octobre: jeunes filles, du 2 au 5, prêchées par le Père M.-J. d'Anjou, S.J.; dames, du 6 au 9, par le Père Antoine Pelletier, S.J.; jeunes filles de bureau, du 10 au 13, par le Père H. Schelpe; dames et demoiselles, du 13 au 16, par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V.; jeunes filles, du 16 au 19, par le Père R. Grisé, S.J. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Dimanche, le 28 septembre, reprendront les récollections mensuelles du 4e dimanche, dirigée cette année par un Père Trinitaire. Programme habituel: 8 h. 45, récollection du chapelet suivie de la messe, à 9 h.; déjeuner et confédération vers 10 h. 15. Cordiale bienvenue aux habituées et à leurs amies.

1½ cuillerée à thé de sel
Quelques grains de poivre
¼ de cuillerée à thé de moutarde sèche

3 cuillerées à table de beurre
1½ cuillerée à table de farine
1 citron.

Lavez les fèves; couvrez-les d'eau froide; laissez tremper toute la nuit. Egouttez. Ajoutez aux fèves l'oignon, le céleri, Ac'cent, l'eau et le sel. Faites cuire lentement de 3 à 4 heures, jusqu'à ce que les fèves soient tendres; remplacez à mesure l'eau qui s'évapore en bouillant. Tamisez puis ajoutez le poivre et la moutarde. Mélangez ensemble le beurre et la farine; ajoutez-y lentement la soupe; mélangez bien. Faites chauffer, en brassant continuellement. Garnissez chaque assiette de soupe d'une mince tranche de citron. Pour six convives.

Pour tous vos cadeaux

rendez-vous chez **H.C. Grégoire**

où les prix sont des plus avantageux par leurs importations de tous les pays et le choix à la portée de toutes les bourses.

• SERVICES DE VAISSELLE • VERRENERIE
• COUTELLERIE • FÈRE FORGE
• MARBRE D'ITALIE, ETC., ETC.

1371 Est, Ste-Catherine — CH. 2105

ETABLIE DEPUIS 68 ANS

BRADING



C'est la bière des bières!

Les plus bas tarifs aériens pour l'Europe

A compter du 1er nov.

\$445.30*

par **TCA**

MONTREAL-PARIS (aller-retour)

Trajet simple: \$285

Notez ces avantages TCA:

- Départs les plus fréquents vers toute l'Europe.
- Traversée aérienne de l'Atlantique aux tarifs les plus bas jamais offerts.
- Mêmes espaces aérobis North Star, entièrement pourvus de moelleux fauteuils à 2 places.
- Capitaines "millionnaires" (1,000,000 de milles de vol ou plus).
- Correspondances faciles avec tous les pays de l'Europe.

Steward et hôtesse à bord.

Délicieux repas à bas prix.

AUTRES EXEMPLES DES TARIFS HORS-SAISON

MONTREAL A	Trajet simple	Aller et retour
Glasgow	\$246.00	\$375.10
Londres	265.00	409.30
Rome	352.20	566.30
Dusseldorf	296.90	466.80

LONDRES • PARIS • LA RIVIERA • ROME

Votre rêve de voir toutes les merveilles du vieux monde peut se réaliser aisément grâce aux voyages aériens agréables, rapides et économiques de Trans-Canada ou à une agence de voyages.

Voyez toute l'Europe par Avion

TRANS-CANADA

Air Lines



Préparez-vous dès maintenant à profiter des tarifs réduits de la période hors-saison. Durant cette période, vous pourrez voyager sans hâte et éviter les foules tout en bénéficiant de prix fortement réduits dans les hôtels et au cours de vos excursions. Tous renseignements au bureau d'Air-Canada ou à une agence de voyages.

Bureau des TCA à Montréal, coin Dorchester et Université
Téléphone: UN. 6-6461

NOUVEAU CALENDRIER DES TARIFS "HORS-SAISON" JAN.

AVE.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JAN.	FEB.	MARS
PLEIN TARIF											
TARIF "HORS-SAISON"											

* Tarifs touristiques "hors-saison" approuvés par F.A.I.T.A.

Neuf morts accidentelles dans la région métropolitaine

La pire des tragédies est survenue sur le boulevard métropolitain — Elle a coûté la vie à trois ouvriers — Autres accidents

Neuf personnes ont perdu la vie dans divers accidents survenus au cours de la journée d'hier. La pire de ces tragédies est survenue sur le boulevard Métropolitain, près du rond-point de Dorval, à 7 h. 30, hier soir; elle a coûté la vie à trois hommes. Parmi les autres victimes on compte quatre enfants.

Trois hommes, des ferblantiers, ont perdu la vie dans une terrible tragédie survenue vers 7 h. 30, hier soir, sur le boulevard Métropolitain, à un quart de mille du rond-point de Dorval. Les victimes sont MM. Sunday Lombardi, 32 ans environ, 1489 rue Leprohon, à la Côte-Saint-Paul; Andrew Lombardi, 35 ans, son frère, domicilié à Châteauguay-Bassin, et M. Jacques Rochon, 19 ans, 52, rue du Pont, à Châteauguay-Bassin.

Fillette noyée

Une fillette de 4 ans et 10 mois, Suzanne Daoust, fille de M. et Mme. Sunday Daoust, a été noyée au pied du quai de Saint-Louis, vers 10 h. 30, hier matin.

L'enfant jouait sur le bord du quai avec ses sœurs et des compagnes de son âge, lorsqu'elle per-

A St-Guillemme

Un homme de 40 ans, M. Amédée Thérault, de Saint-David, a été tué instantanément vers 7 h. hier soir, lorsque le camion dans lequel il était capota sur le bord de la route, à Saint-Guillemme, dans le comté d'Yamaska.

Le chauffeur du véhicule, M. Lucien Vincent, de Saint-David, en perdit le contrôle. M. Vincent a été gravement blessé.

Fillette tuée

Une fillette de 4 ans et 9 mois, Lise Trépanier, dont les parents, M. et Mme Charles-Edouard Trépanier, demeurent à Princeville, a succombé vers 1 heure, hier après-midi, aux blessures qu'elle avait subies, vers 11 heures, hier matin, lorsqu'elle fut heurtée par une automobile sur la route non loin de chez elle.

L'enfant traversait la chaussée lorsqu'elle fut renversée par une automobile conduite par M. H. Pellerin, 22 ans, de Princeville.

Autre fillette tuée

Une fillette de 4 ans, Thérèse Gagné, fille de M. et Mme Lucien Gagné, domiciliés à 716, rue St-Martin, a été tuée instantanément vers 3 h. hier après-midi, lorsqu'elle fut broyée sous la roue arrière d'un camion, à l'angle des rues St-Martin et St-Jacques. L'enfant tentait de traverser la chaussée à une quinzaine de pieds au nord de l'intersection des deux rues, lorsqu'elle donna corps à un camion de transport circulant vers l'ouest et effectuant un virage vers le nord. La fillette roula sous la roue arrière et fut broyée sous une des roues arrière du lourd véhicule.

Le camion était conduit par M. Rosario Michel, 29 ans, de Davellville, comté d'Arthabaska. Il s'arrêta aussitôt après la tragédie.

Garçonnet tué

Un garçonnet de 9 ans, Jean-Claude Lafleche, de Valleyfield, a été tué presque instantanément, hier, lorsqu'il fut heurté par une automobile sur la route, alors qu'il tentait de traverser la chaussée.

Le chauffeur de l'auto était M. Herb Harper, 534, rue Sherbrooke ouest, Montréal.

La victime était le fils de M. et Mme Myrand Lafleche, 333, rue Salaberry, Valleyfield.

Le coroner du district, le Dr E. Simon, tiendra son enquête aujourd'hui dans cet accident.

Il succombe à ses blessures

Un homme de 42 ans, M. Anthime Lesieur, domicilié à 2136, rue Florin, a succombé hier après-midi à la division centrale de l'hôpital Général, aux blessures qu'il avait subies mercredi dans un accident de travail à l'usine de la compagnie LaSalle Coke, rue St-Patrice, à Ville-LaSalle. Le corps a été transporté à la morgue où le coroner tiendra son enquête aujourd'hui.

Un homme de 42 ans, M. Anthime Lesieur, domicilié à 2136, rue Florin, a succombé hier après-midi à la division centrale de l'hôpital Général, aux blessures qu'il avait subies mercredi dans un accident de travail à l'usine de la compagnie LaSalle Coke, rue St-Patrice, à Ville-LaSalle. Le corps a été transporté à la morgue où le coroner tiendra son enquête aujourd'hui.

La diffusion de la joie est l'une des principales tâches du chrétien

M. Joseph Folliet était conférencier, hier soir, au banquet du 6e anniversaire de fondation du Club Richelieu-Montréal — Vif succès de la soirée

Le Club Richelieu-Montréal célébrait, hier soir, son 6e anniversaire de fondation et une foule de plusieurs centaines de personnes avait envahi la grande salle de bal de l'hôtel Mont-Royal.

M. Joseph Folliet, secrétaire des Semaines de France, écrivain français, poète, chansonnier, grand chrétien, était le conférencier invité. d'humour et de poésie, il parla de la joie. "On ne définit pas la joie, dit-il, on la vit, on la chante... et l'une des principales tâches du chrétien, c'est la diffusion de la joie dans tous les milieux sur lesquels son action peut s'exercer: la famille, la paroisse, la profession, etc."

Tous les convives d'hier soir gardèrent un souvenir ému de cette brillante causerie de M. Folliet, qui de conférencier devint monstre en chantant pour son auditoire un "Hymne à la joie", le poète-musicien chanta ses vers sur l'air du même hymne de la 9e symphonie de Beethoven.

Présenté avec beaucoup d'ap- propos par M. Jean Brunelle, 1er vice-président du Club, M. Folliet fut remercié par M. Marcel Faribault, secrétaire général de l'Université de Montréal.

Le premier magistrat de la ville, M. Camille Houde, également invité à prendre la parole, ne cacha pas son admiration pour le conférencier.

A l'issue du dîner, le président du Club Richelieu-Montréal, M. Rosaire Archambault, remit à S.E. Mgr. Conrad Chamois, évêque auxiliaire de Montréal, un chèque de \$1,000 pour l'œuvre des épileptiques de l'île-aux-Cerfs, œuvre particulièrement chère au cœur du prélat.

Plusieurs délégués

Plusieurs délégués des différents clubs de la chaîne Richelieu avaient tenu à assister à ce banquet du 6e anniversaire et à rendre hommage au Club de Montréal. Ainsi on a remarqué des représentants des clubs aussi éloignés que Moncton, Campbellton, Ottawa, Québec, Trois-Rivières, Cowansville et nombre d'autres.

Une danse et un spectacle de variétés suivirent la conférence. Au cours de la soirée, on fit tirer de nombreux prix de présence et un grand prix, soit un appareil de télévision, ainsi qu'un prix de consolation, une cape de fourrure.

M. Folliet

Voici un substantiel résumé de la causerie de M. Folliet: "Le moment semble mal venu pour parler de la joie quand tant d'hommes souffrent et que l'humanité vit dans l'angoisse, dit-il. Pourtant, n'est-ce pas le paradoxe chrétien, dans toute son acuité, que la présence de la joie au milieu des souffrances? Il faut chanter dans la nuit; il faut chanter dans la bataille et, l'abbé Bach, "rien n'arrête l'homme qui chante". Qu'est-ce donc que la joie? Il ne faut pas la confondre avec le plaisir, qui n'est qu'une modification superficielle passagère de la sensibilité. Il ne faut pas davantage la confondre avec le bonheur qui est un état stable et permanent.

"La joie, c'est un mouvement profond de l'âme, par lequel tout l'homme est engagé. On ne définit pas la joie, on la vit, on la chante, dit M. Folliet.

"Le message chrétien est essentiellement un message de joie. St-François d'Assise l'exprimait admirablement lorsqu'il prenait pour devise les deux mots: paix et joie.

Après ces préliminaires, M. Folliet compare son analyse à l'effet du prisme qui décompose la lumière blanche en sept couleurs. Et il caractérisera les diverses espèces de joies par une couleur donnée à chacune.

Son Excellence Mgr Antoniutti

On apprendra avec joie que Son Excellence Mgr Antoniutti, le délégué apostolique, qui avait été récemment victime d'un accident de la route, se rétablit rapidement et qu'il a pu quitter l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, où il avait été hospitalisé.

Le vénéral représentant du Souverain Pontife n'avait pas été gravement atteint. Son prompt rétablissement fera grand plaisir à tous.

Depuis son arrivée au pays, c'est acquis l'affectueux respect de tous.

par exemple que Me LeBalle, secrétaire général de l'association, est le 9e enfant d'une famille de Laval, dans la Mayenne.

Dans leurs remerciements, MM. Picard et LeBalle insistèrent sur la nécessité de maintenir des liens encore plus étroits entre la France et le Canada français et cela non pas seulement dans le domaine juridique, maintenant surtout qu'ils ont pu constater combien forte est notre fidélité française et notre vie de l'esprit.

"Notre visite, a dit Me Picard, nous a convaincus que les qualités qu'on prête aux juristes français ne sont pas leur monopole; et nous avons étudié le droit du Québec avec plus que de la sympathie."

Les couleurs de la joie

"La joie verte, c'est la joie simple du contact avec les créatures et le monde visible, continue M. Folliet. Il y a de la joie dans un paysage, dans un chant d'oiseau, dans une fleur, dans un beau fruit. Et cette joie est saine car elle correspond à l'usage que, d'après le plan de Dieu, l'homme doit faire des créatures; la joie grise, c'est la joie de la vie quotidienne, du devoir accompli, du travail bien fait, de l'ouvrage bien fait, la joie de la ménagère, du paysan, de l'artisan, de l'ouvrier.

"La joie dorée est couleur de soleil couchant et de vie, c'est la joie d'exister et de sentir son existence, la joie d'agir car, comme le disait Lyauté, la joie de l'âme est dans l'action, la joie enfin d'aimer et de créer, par l'amour, des créatures vivantes. A chaque chemin par lequel passe cette joie, on rencontre Dieu, Dieu auteur de l'existence, auteur de l'action, auteur de l'amour, Dieu créateur. Entre cette joie et la joie sacrée il n'y a qu'une mince pellicule et le chrétien passe sans difficulté de l'une à l'autre, sanctifiant et divinisant le profane par le sacré.

"La joie blanche, c'est la joie spirituelle, la joie de connaître Dieu, de l'aimer et de Le servir, à laquelle nous invitent les Hymnes de l'Eglise et sa Liturgie. Elle éclaire avec douceur dans ce dimanche de Laetare où le prêtre revêt les ornements roses. Elle accompagne toute prière, tout apostolat et tout don de soi par la charité."

La joie suprême

Enfin la joie rouge, c'est la joie suprême et le suprême paradoxe. La joie du don entier d'un être dans un sacrifice total. C'est la joie parfaite telle que la décrit saint François à Frère Léon, et la joie la plus parfaite encore du martyre telle que l'attendait saint Ignace d'Antioche lorsqu'il désirait d'être moulu comme le froment par la dent des lions.

Le conférencier conclut en montrant que "l'une des principales tâches du chrétien, c'est la diffusion de la joie dans tous les milieux sur lesquels son action peut s'exercer: la famille, la paroisse, la profession, etc. Ainsi, en répandant la joie parce qu'il la possède, le chrétien se prépare-t-il à goûter cette joie suprême qu'est la contemplation et la possession de Dieu auteur de toute joie. De peine en peine et de joie en joie il monte vers la grande joie éternelle qu'est le paradis. Et ce n'est pas par hasard qu'une des acclamations liturgiques les plus fréquentes soit un grand cri de louanges joyeuses: Alleluia."

Plusieurs Canadiens manifestent une puérilité mentale dans leurs achats

Au cours d'une allocution devant les membres du Silk and Rayon Institute, un économiste signale que bien des Canadiens sont insensibles au développement économique de leur pays — La magie du mot "importé" — Les manufacturiers sont responsables en grande partie

Un économiste canadien, expert en matière d'affaires publiques, a déclaré à Montréal, hier soir, qu'une certaine puérilité mentale et émotive se manifeste dans la façon d'acheter de plusieurs Canadiens.

M. C. F. Fraser, économiste conseil à Montréal et directeur de l'Institut de Public Affairs à l'Université de Dalhousie, de Halifax, a dit que l'engouement de certains Canadiens pour le simple mot "importé" démontre que "quelques Canadiens sont insensiblement et émotivement insensibles au développement physique et économique de leur nation."

Au cours d'une allocution prononcée devant les membres du Silk and Rayon Institute à l'hôtel Mont-Royal, il a affirmé que l'industrie des textiles chimiques est l'une des premières industries vraiment "indigènes" à faire son apparition au Canada.

Autrement dit à la plupart des autres industries canadiennes, a dit M. Fraser, l'industrie des textiles chimiques, relativement nouvelle mais rapidement croissante, est capable d'une existence indépendante dans les limites du Canada.

Elle peut puiser ses matières premières à même les abondants approvisionnements en bois, de charbon et d'air immédiatement en disponibilité, alors que le marché canadien, constamment en voie d'expansion, absorbe la majeure partie de la production.

"Sous ce rapport, dit-il, l'industrie des textiles chimiques occupe la place de premier plan dans l'étape la plus récente du développement économique et culturel du Canada, étape durant laquelle un nombre sans cesse grandissant d'industries canadiennes sont appelées à devenir "aussi indépendantes que possible dans le monde d'aujourd'hui."

Mais M. Fraser opine que l'industrie est entravée par le fait que "trop de Canadiens, dans l'examen de deux pièces de drap paraissant identiques, choisissent celle qui porte l'étiquette "Importé" pour en confectionner un vêtement."

La décision de la Commission n'a aucun caractère judiciaire

"D'où il faut conclure que l'appel de cette décision à la Régie des services publics n'a aucun caractère judiciaire, et que, par conséquent, il ne peut produire les mêmes effets qu'un appel porté d'un tribunal inférieur à un tribunal supérieur d'ordre judiciaire", décide la Régie

La Régie analyse ensuite sa propre juridiction. "Elle (la Régie) accorde l'autorisation d'exploiter un service public, elle fixe les conditions et les modalités de cette exploitation, elle peut révoquer ou modifier les permis qu'elle a accordés; elle peut également, en tout temps, annuler une autorisation ou la modifier, lorsqu'elle le juge à propos, dans l'intérêt public. Ce faisant, elle n'exerce pas de pouvoirs judiciaires, c'est plutôt une délégation de pouvoirs administratifs dont la Régie est chargée. Ce sont ces pouvoirs qu'elle exerce, lorsqu'elle accorde, annule ou modifie des permis d'exploitation publique. C'est, en réalité un pouvoir législatif.

"La Régie n'est pas, non plus, une cour de justice, c'est un organisme créé pour des fins administratives et ses pouvoirs sont généralement restreints à ceux de règlement et de surveillance des services publics. C'est ce qui a été décidé par la Cour d'appel dans une cause de Giroux vs Maheux (B.R. 1941, page 163). Les pouvoirs d'ordre judiciaire sont dévolus aux tribunaux et c'est en dehors des questions de justice que la Régie exerce ses pouvoirs."

"Ces prémisses étant posées, il reste à examiner la question suivante, poursuit la Régie: En l'absence de la loi, poursuit la Régie, la Commission de transport de texte spécifique déclarant que la Régie a le pouvoir de suspendre la mise en vigueur de la décision dont il y a appel, la Régie a-t-elle l'autorité voulue pour accorder cette partie

de la requête de la cité de Montréal qui demande à la Régie d'ordonner l'annulation de la décision de la Commission de transport de suspendre l'exécution de cette décision du 8 septembre 1952, jusqu'à ce que la Régie en ordonne autrement?"

Après avoir examiné de nouveau l'article 56 de la Loi de la Commission de transport, la Régie en vient à la conclusion "qu'il n'y a rien dans ce texte, pour dire, déclarer, ou statuer qu'un appel à la Régie suspende la mise en vigueur de la décision dont il y a appel."

Le plaidoyer de Montréal

La Régie ajoute: "Les savants procureurs de la cité de Montréal, s'appuyant sur ce texte, ont plaidé les effets suspensifs de l'appel, c'est-à-dire que l'appel logé devant la Régie avait pour effet de suspendre la décision de la Commission de transport de Montréal, d'en désaisir complètement ladite Commission et, qu'en conséquence, la Régie avait le droit d'ordonner à ladite Commission de transport, de suspendre sa décision du 8 septembre 1952, jusqu'à ce que la Régie en ait ordonné autrement."

"Cette proposition est vraie dans le domaine judiciaire, répond la Régie; l'appel dont l'objet est de démontrer que la décision émanant d'une cour de première instance a été mal rendue, produit un effet suspensif jusqu'à ce que cette sentence ou ce jugement ait été infirmé ou confirmé par une nouvelle sentence ou un nouveau jugement. L'appel produit aussi un effet évolutif en ce sens qu'il transporte le litige d'un tribunal de première instance à une cour supérieure chargée de réformer ou de confirmer, soit en tout ou en partie, le jugement dont il y a appel."

"Il n'en est pas de même des décisions administratives. Les décisions administratives n'ont jamais l'autorité de la chose jugée; elles peuvent être modifiées, révoquées ou abrogées par l'organisme qui les a rendues.

"Dans le cas de la décision de la Commission de transport du 8 septembre 1952, il est clair, dit la Régie, que cette décision contenait l'augmentation des tarifs n'a aucun caractère judiciaire; d'où il faut conclure que l'appel de cette décision à la Régie des services publics n'a aucun caractère judiciaire et que, par conséquent, il ne peut produire les mêmes effets qu'un appel porté d'un tribunal inférieur à un tribunal supérieur d'ordre judiciaire."

La Régie ajoute que si l'on analyse le contexte de l'article 56 de la loi régissant la Commission de transport concernant la révision des tarifs, l'on voit que l'appel que la Régie est appelée à entendre ne comporte pas le sens qu'on donne généralement, en termes juridiques au mot appel; ce n'est pas un appel d'un jugement que la Régie est appelée à entendre, mais la révision d'une décision d'une mesure administrative.

"La Régie émet donc l'opinion que l'autorité que lui confère la loi de réviser et de modifier les tarifs de la Commission de transport de Montréal ne lui donne pas l'effet de la rétroactivité dans le cas où la Commission a déjà procédé à la fixation de tarifs nouveaux.

"La Régie devra entendre cette cause comme si elle avait été originaire devant elle, c'est-à-dire que la Régie doit procéder à une nouvelle audition avec preuve des parties en cause.

"Pour ces motifs, la Régie déclare qu'elle a compétence et autorité pour procéder à la révision des tarifs de la Commission de transport de Montréal, mais qu'elle n'a pas juridiction et compétence pour ordonner à la Commission de suspendre l'exécution de sa décision du 8 septembre 1952, avant la décision de la Régie sur la révision des tarifs."

Cette ordonnance de la Régie des services publics porte la signature des trois régisseurs: Me Antoine Lamarre, c.r., président; Me Alex. Larivière, c.r., vice-président; et M. C.E. Dubé, b.s.c.e., régisseur.

Augmentation de 15 cents à la Marine Industries, de Sorel

C'est le troisième chantier maritime qui conclut une telle entente avec un syndicat affilié à la C.T.C.C.

Un autre chantier maritime de la province de Québec vient de conclure une convention collective avec un syndicat affilié à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

En effet, Marine Industries Ltd. de Sorel, et le Syndicat national des chantiers maritimes de Sorel annoncent qu'ils viennent de conclure une entente pour le renouvellement de la convention collective de travail expirée le 21 juillet dernier.

Augmentation

L'entente prévoit une augmentation générale immédiate de 10 cents l'heure, rétroactive au 21 juillet et une augmentation supplémentaire de 5 cents l'heure à compter du 1er décembre prochain.

Le nouveau contrat restera en vigueur jusqu'au 21 juillet 1954 et contiendra une clause mobile d'ajustement de salaire selon l'indice du coût de la vie, pour tout accroissement au delà de l'indice 195.

Une deuxième semaine de vacances sera octroyée pour les employés ayant 5 années de service et plus.

Plusieurs ajustements particuliers de salaire ont été acceptés en plus de l'augmentation de salaire.

Cette entente fut conclue au moment où les négociations étaient portées en conciliation.

La compagnie était représentée par M. Arthur Simard, directeur du personnel; Emile Bernard, directeur des relations ouvrières; Roger Gagnon, assistant du directeur du personnel, et Lucien Perreault.

Le syndicat était représenté par Lucien Kioveni, président; Emile Kame, vice-président; Jean-Paul Berthiaume, secrétaire-adjoint; Paul Larue, secrétaire-trésorier; Ludger Champagne, secrétaire financier; Lionel Lamarre, sentinelle, et Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C.

L'assemblée générale des membres a approuvé, dans la soirée d'hier, l'entente intervenue.

De tous les chantiers maritimes du St-Laurent, seule la compagnie Vickers, de Montréal, n'a pas encore conclu d'entente avec ses ouvriers. Ces derniers sont en grève de puis 6 semaines.

Mgr Antoniutti a quitté l'hôpital du Sacré-Coeur, hier

S.E. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a quitté hier l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, où il était hospitalisé depuis lundi dernier, la suite d'un accident d'automobile survenu sur le chemin de la Côte-de-Liesse. Le prélat, qui s'est infligé de légères blessures à la main et au visage, est maintenant complètement rétabli et a pu retourner à Ottawa.

Un hôtel somptueux au cœur des Laurentides

● Vivre somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
● Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
● Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, convention, repos, voyages de noces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice FOISY, président

Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada

Téléphone: Ste-Agathe, 326

On a ramené les neuf aviateurs anglais isolés au Groenland

Londres, 26. (Reuters). — Un avion monté en skis a secouru aujourd'hui, neuf aviateurs britanniques isolés sur une calotte glaciaire du Groenland depuis une semaine.

Le ministre anglais de l'air dit qu'il ne possède aucun autre détail, sauf que les hommes ont été ramenés.

Les taux de transport

Il reste encore un peu d'espoir

La Régie des services publics pourrait modifier les tarifs en vigueur ce matin. Le jugement ne serait pas prononcé avant plusieurs mois

Les nouveaux tarifs du tramway et de l'autobus dans les 18 municipalités desservies par la Commission de transport de Montréal, sont entrés en vigueur à 5 h. ce matin, comme le savent trop déjà tous les usagers qui ont dû emprunter ce mode de "véhiculement" pour se rendre à leur travail, aujourd'hui.

La Régie des services publics s'est jugée incompétente pour accorder un sursis aux usagers, en attendant que la Régie ait entendu la cause en révision des tarifs nouveaux et que cet organisme ait pris une décision sur le bien-fondé ou non des tarifs majorés.

L'appel de la ville de Montréal contre la majoration des tarifs a commencé de se plaider devant la Régie, et la preuve se poursuivra le 6 octobre. La Commission de transport, dans une déclaration émise hier, prévoyait que cette enquête devant la Régie pourrait durer "plusieurs mois".

Toutefois, comme conclusion de cette enquête, il serait loisible à la Régie de réviser les nouveaux tarifs mis en vigueur aujourd'hui, c'est-à-dire de les modifier; les réduire peut-être, une déclaration émise hier, prévoyait que cette enquête devant la Régie pourrait durer "plusieurs mois".

En conséquence, tout espoir n'est pas perdu chez les usagers de voir les tarifs actuels modifiés. Il nous faudra cependant attendre la décision finale de la Régie des services publics pour être fixés sur ce point, ce qui pourrait prendre encore quelques mois.

Le législateur devrait sanctionner l'obligation morale en droit civil

Mémoire de Me Jacques Perrault à la séance de clôture du congrès de l'Association Henri-Capitant — "La justice sociale tend à inspirer tout le droit québécois" (Me Baudouin) — Remise de 2 doctorats honorifiques

La tendance prévaut de plus en plus de donner un rôle positif à l'obligation naturelle; mais c'est au législateur qu'appartient de la sanctionner, en lui donnant une forme juridique dans notre droit civil."

Tel a été l'avis final du mémoire que Me Jacques Perrault présentait, hier après-midi, au cours de la séance de clôture du congrès de l'Association Henri-Capitant, à l'Université de Montréal.

A cette séance, comme à celle du matin et à celle de la veille, McGill, il avait été question de la même notion d'obligation naturelle. La réunion d'hier après-midi fournit l'occasion d'un sort de résumé sur le sujet.

Le premier, le professeur Figue-roa, de La Havane, estime que l'on doit en effet rendre la loi aussi conforme que possible à la morale mais procéder en cela avec prudence. Il n'appartient pas au juge de fixer lui-même le devoir moral; mais il peut et doit en reconnaître l'existence et le code devrait énumérer les divers cas d'obligation morale naturelle.

Après lui, le professeur Mario Rotondi, de Pavie, reconnaît qu'il y a du "byzantinisme" en ce que la loi pourra sanctionner l'acte posé en vertu d'une obligation naturelle mais sans donner pouvoir d'agir à cette fin.

L'obligation n'existerait alors que lorsqu'on lui aurait déjà obéi. Cette hypothèse à posteriori se comprend quand on sait que la nouvelle constitution italienne n'admet pas l'obligation naturelle en son texte. Il a fallu évidemment reconnaître des situations de fait, comme dans le paiement de dettes prescrites, par scrupule moral.

Me Perrault vient ensuite exposer comment le droit civil canadien et en particulier celui du Québec tendent à reconnaître l'obligation morale, sous l'influence des écrits du professeur Geo-

rges Ripert. "Celui-ci, rappelle-t-il, a raillé les juristes qui tentent de baptiser l'obligation morale du nom d'obligation naturelle, comme moyen de la faire mieux admettre."

"Même le devoir moral subjectif, comme la dette d'honneur ou de jeu, tend chez nous à devenir une obligation naturelle acceptée par les tribunaux. Encore bien plus cette clause courante de nos testaments prescrivant à l'exécuteur testamentaire la réparation des torts privés causés par le défunt, en dehors de ses obligations proprement commerciales."

Le dernier exposé de la journée, par le professeur Jacques Flour, de Tunis, fut lu en son absence par le professeur Roger Houlin, de Rennes.

Le vice-doyen de la faculté de droit de Montréal, Me Maxime Caron, agissait comme rapporteur général de la séance, que présidait le professeur Louis Baudouin, de McGill. Ce dernier a félicité les rapporteurs canadiens de la solidité et de la densité de leurs rapports et remarqué que la justice sociale semble devenir le leit-motiv du droit québécois.

Le juge Bernard Bissonnette, de la Cour d'appel du Québec, vice-président de la section canadienne de l'Association Henri-Capitant et responsable de la partie du congrès annuel de ce corps juridique tenue à Montréal, se réjouit ensuite de l'unité des conceptions entre les principes généraux du droit et de la morale.

Après cette séance, l'Université de Montréal a conféré des doctorats honorifiques en droit au professeur Maurice Picard, chef de la délégation française, et au professeur Robert LeBalle. Il a été aussi annoncé que le prochain congrès de l'association aura lieu à Pavie.

Le recteur de Montréal, Mgr Olivier Maurault, a présenté les nouveaux docteurs, en soulignant

Déclaration d'ouverture à la Semaine sociale de St-Jean

(suite de la page quatre)

L'asservissement au lieu de la liberté

Et cependant, il faut le signaler aussitôt et sans réticences: c'est dans ces nombreuses mesures de l'Etat, si bien intentionnées soit-elles, que réside le danger de la sécurité sociale; c'est par elles qu'une institution, en soi bienfaisante, peut atteindre tout le contraire du but qu'elle se propose: asservir l'homme au lieu de le libérer.

La lettre de Mgr Montini contient à ce sujet un passage important: «Le Saint Père a, plus d'une fois, écrit-il, mis en garde le monde du travail contre les déviations d'intentions, excellentes en leur principe, mais qui doivent s'insérer à leur place, dans l'ensemble d'un problème, sous peine de léser d'autres respectables intérêts, et de manquer le but, qui leur était assigné pour le bien commun. Il l'a fait, entre autres, dans son important discours du 2 novembre 1950 à la Hiérarchie catholique, montrant combien une sécurité sociale, qui ne serait qu'un monopole d'Etat, porterait préjudice aux familles et aux professions, en faveur et par le mouvement desquelles elle doit avant tout s'exercer».

La mainmise de l'Etat sur la sécurité sociale, voilà donc ce que le Pape entend ici surtout condamner. Car ce sont les familles et les professions — le texte est formel — qui doivent être les principaux agents de cette institution créée pour elles. L'Etat n'est pas complètement écarté. La condamnation porte sur le monopole. Il peut faire sa part. Il a un rôle à jouer.

Et d'abord, chargé du bien commun, muni de pouvoirs adéquats, l'Etat doit s'efforcer d'établir des conditions de prospérité qui permettent à chacun de couvrir davantage ses risques.

L'initiative privée

Il lui revient ensuite d'encourager, de soutenir l'initiative privée, surtout les corps intermédiaires. Les groupements familiaux et professionnels, dont devrait relever, dans une société bien ordonnée, la sécurité sociale, demandent une attention particulière. L'Etat les aidera à se former, il facilitera leur tâche, il leur attribuera la gestion de divers organismes. C'est la directive bien connue de *Quadragesimo anno*: «Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité».

Enfin, en vertu de son rôle subsidiaire, là où les corps intermédiaires sont impuissants à remplir leur tâche, l'Etat pourra les suppléer provisoirement, mais il devra alors agir avec prudence et désintéressement, évitant tout favoritisme politique et se gardant d'ingérence indue dans les familles ou les professions. N'a-t-on pas vu en certains pays des représentants de l'autorité prôner comme mesure de sécurité sociale les pratiques malthusiennes et autres actes nuisibles au mariage et à la famille? Aussi est-il souhaitable que l'administration des mesures sociales soit remise à des hommes recommandables, désignés par les intéressés eux-mêmes.

Les intérêts de la famille

C'est sur ce rôle subsidiaire qu'est basée en grande partie la sécurité sociale au Canada. Il n'existe pas encore chez nous de ces groupements familiaux si utiles en d'autres pays. C'est à eux que sont confiés les intérêts des familles. Ils se rendent compte de leurs besoins, coordonnent et disciplinent leurs forces, les représentent auprès des pouvoirs publics. Le mouvement lancé en leur faveur à la Semaine sociale de Nicolet s'est heureusement développé, et, avant longtemps, semble-t-il, des associations de familles, établies sur le triple plan local, provincial et national, joueront au Canada un rôle important.

Avis de décès

BERNARD — A Ville Mont-Royal, le 25 septembre 1952, à l'âge de 58 ans, est décédé Marie-Jeanne-Thérèse Boucher, épouse de J.-A. Bernard, demeurant au numéro 65, rue Vivian. Les funérailles auront lieu, samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers, no 5650 rue Chemin Côte-des-Neiges, à 8h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Joseph du Mont-Royal, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Saint-Hilaire, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

depuis 1892

"TRANCHEMONTAGNE"
1892
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
BE 4478

Ceci nécessite, comme le fait encore remarquer le Souverain Pontife, une éducation appropriée. Sans elle les meilleurs plans ne pourront être appliqués, ils ne pourront surtout donner leurs fruits.

Nous l'avons signalé dès le début: les esprits sont divisés sur cette importante question. La sécurité sociale a des partisans et des adversaires convaincus. Mais la plupart, uniquement mus par les avantages personnels qu'elle leur rapporte, sont prêts à l'accepter sous n'importe quelle forme et dans n'importe quelles conditions. Ils ne voient pas, ils ne soupçonnent même pas les valeurs humaines engagées dans cette nouvelle institution et les graves dangers auxquels elles sont exposées.

Dans le domaine de l'éducation

Le dernier rapport des Journées sacerdotales d'études sociales (1951), consacré au sujet que nous traitons actuellement et qui nous fut très utile dans la préparation de cette Semaine, recommande une éducation scolaire et extrascolaire. Il importe d'abord que les maîtres développent chez leurs élèves le sens de la responsabilité et de la solidarité. C'est l'homme qui est le premier responsable de son existence. C'est lui qui, guidé dans sa jeunesse par ses parents et ses éducateurs, en pose les assises, se prépare un avenir heureux ou malheureux. Qu'il ne croit pas s'acheminer vers une vallée de joies. La vie de l'homme sur la terre, nous dit l'Ecriture Sainte, est un combat. Les risques l'accompagnent du berceau à la tombe. Les périls ne cessent qu'avec son dernier sou-

pir. Mais ils trempent son caractère. Et il trouve en lui-même, s'il le veut, la force de les dominer.

L'homme — cependant n'est pas destiné à vivre seul. Un foyer, une profession, un groupement social l'attendent. Sa responsabilité augmentera, mais en même temps il bénéficiera des avantages de la solidarité. A deux, à plusieurs surtout on est plus fort contre les aléas de la vie. Les risques qu'il ne peut supporter seul, son épouse, ses compagnons de travail, ses concitoyens, l'aideront à les porter comme lui-même les aidera à son tour. C'est la solidarité conjugale, professionnelle, civile. Il peut même compter sur les pouvoirs publics, non pour le décharger de son fardeau, mais pour créer des conditions économiques et sociales qui en allègeront le poids. Ce n'est qu'en des cas extrêmes que leur intervention devient plus directe. Et ici encore s'applique l'axiome: donnant donnant. Il devra faire sa part non seulement par une stricte observation des lois, mais aussi par sa participation aux affaires, au bien-être de sa ville, voire de son pays. Le civisme, si important pour la bonne marche de la société, n'est-il pas trop négligé dans notre système d'éducation? Formé à la responsabilité et à la solidarité, le jeune homme ne sera pas porté à compter sur l'Etat pour le tirer de ses maux et de ses misères.

L'éducation extrascolaire n'apparaît pas moins nécessaire. Car l'homme sur la terre, nous dit l'Ecriture Sainte, est un combat. Les risques l'accompagnent du berceau à la tombe. Les périls ne cessent qu'avec son dernier sou-

Mise en garde contre les tendances centralisatrices

Les mises en garde répétées du Souverain Pontife, non pas contre la sécurité sociale — comme quelques-uns le laissent entendre à tort — mais contre ses abus, en particulier ses tendances étatiques, devraient être mieux comprises. Les chaires de nos écoles, celles de nos universités, sont propices à cet enseignement. Il s'insère dans la doctrine sociale de l'Eglise qu'on ne saurait trop exposer. Il faudrait aussi user largement de la presse et de la radio.

Une attention spéciale doit être accordée aux groupements professionnels, surtout aux groupements d'ouvriers. Ce sont eux, les premiers organismes, les organismes naturels, j'oserais dire, avec les groupements familiaux, de la sécurité sociale. Insuffisamment préparés à ce rôle, l'augmentation croissante de leurs effectifs, la réelle puissance dont ils jouissent actuellement les obligent à prendre sans tarder les dispositions qui réclament le plus grand bien, non seulement de leurs membres, mais de la société entière.

Dans le domaine du travail

Le mémoire sur la sécurité sociale, présenté l'an dernier par la Confédération internationale des syndicats chrétiens à la Confédération internationale du Travail, rejette énergiquement l'omnipotence de l'Etat et insiste pour que les travailleurs, mieux instruits, puissent établir et gérer eux-mêmes, dans le cadre fixé par le gouvernement, leurs propres organisations. Ils s'y intéresseront de plus près, ils y développeront

le sens de leurs responsabilités et fourniront à une élite les moyens de se dégager de la masse tout en la servant; ils y trouveront aussi des services plus souples que dans une administration publique. En outre, et nous citons ici au texte, la sécurité sociale n'est pas un ensemble de questions purement matérielles. Elle implique un certain nombre de services, qui sont intimement liés aux conceptions morales et philosophiques du bénéficiaire, à sa façon de vivre, et qui peuvent donc avoir des répercussions considérables sur sa conduite morale. Les organes d'exécution de la sécurité sociale devront présenter toutes les garanties requises à ce sujet, et la C.I.S.C. estime que des organisations répondant aux conceptions morales de l'individu sont mieux à même de réaliser ces garanties qu'un organisme d'Etat».

La charité

N'est-ce pas d'ailleurs la charité qui doit inspirer la sécurité sociale, qui doit lui donner un caractère humain et chrétien. Un organisme d'Etat y est moins apte qu'une association familiale ou professionnelle.

Reste à éduquer ou, pour employer un terme plus respectueux, à convaincre nos gouvernants eux-mêmes. La tâche est-elle exhumée? Oui, si l'opinion publique éclairée manifeste sa façon de voir, si les corps intermédiaires, surtout, mieux organisés, réclament fermement leur part. Dans le discours cité plus haut, le premier ministre du Canada reconnaît que la famille est la première responsable du bien-être de ses membres et que le gouverne-

ment n'est intervenu que sous le coup de la nécessité, ce qui n'empêche pas la famille de se débarrasser si la situation s'améliore.

«Le sentiment, déclare M. Saint-Laurent, que chaque membre est responsable du bien-être commun de la famille, subsiste toujours, et doit subsister comme le fondement premier de notre politique sociale et de sa mise en œuvre par le gouvernement et le Parlement ou par votre organisation. (La conférence canadienne des services sociaux).»

«Ce sentiment de responsabilité sociale n'est pas nouveau. Il constitue un élément essentiel de l'héritage chrétien que nous ont légué nos pères. Jusque dans les temps modernes, les institutions religieuses ont été, en dehors de la famille, à peu près l'unique source d'assistance sociale pour les malades, les vieillards, les orphelins et les indigents. Au Canada, comme ailleurs, elles ont fait œuvre de pionniers dans le domaine du bien-être social.»

Conséquence de la guerre

«L'industrialisation croissante et les troubles sociaux et économiques suscités par la première guerre mondiale ont démontré cependant que les services existants ne pouvaient plus faire face aux nouveaux problèmes sociaux qui se posaient. Aussi un nombre de plus en plus croissant de Canadiens en vinrent-ils à penser que leurs gouvernements devaient aussi faire leur part pour trouver une solution à ces nouveaux problèmes.»

Solution temporaire et que l'action de groupements familiaux et

professionnels bien constitués pourrait faire disparaître.

* * *

Ainsi redressée, mieux adaptée à notre mentalité, inspirée des directives de sagesse et de justice émanant du Saint-Siège, la sécurité sociale pourra jouer, dans notre monde désemparé, un rôle essentiel, vraiment bienfaisant.

Elle contribuera à donner à la personne humaine plus de dignité, plus de stabilité économique, plus d'élevation morale, en la libérant, non de tous les risques de la vie, mais de ceux qui dépasseraient ses forces.

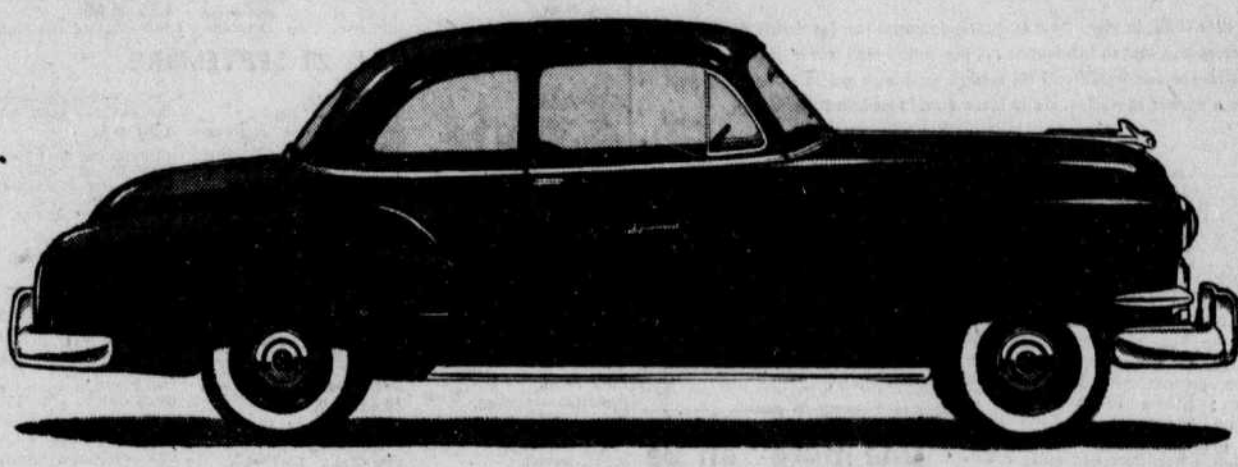
Elle contribuera à faire disparaître, par une meilleure répartition des richesses, ce contraste flagrant, qu'accusent tant de pays entre une poignée d'hommes regorgeant d'or et une multitude livrée à la misère, source d'aigreur et ferment de révolte.

Elle contribuera enfin à mieux organiser la société en accordant aux groupements inférieurs une importance plus grande, en dressant entre les individus et l'Etat ces corps intermédiaires, ces associations familiales et professionnelles, qui assureront un nouvel ordre social, imprégné de justice et de charité.

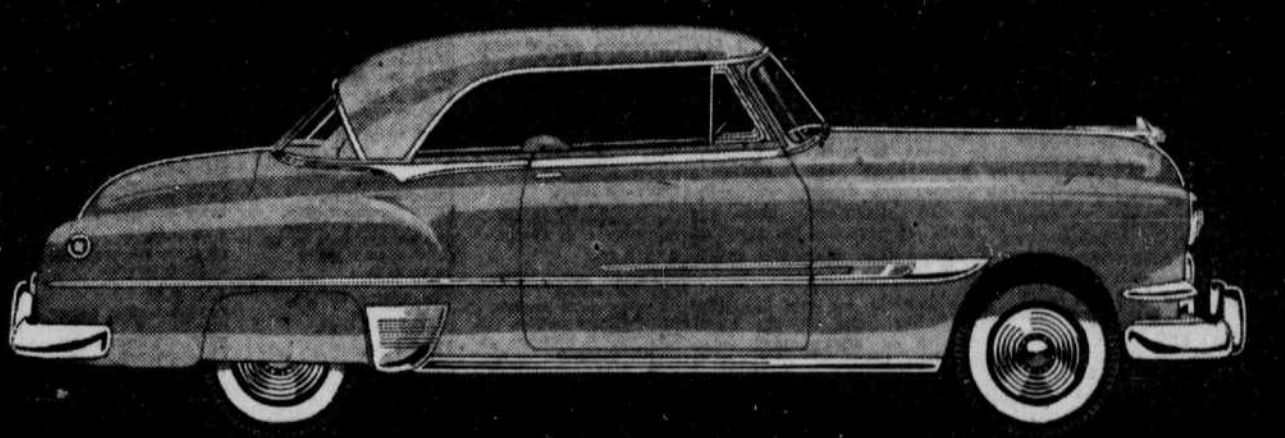
Fasse le Ciel que le Canada, dont l'influence internationale grandit constamment, offre à l'univers le spectacle de cette restauration chrétienne. Plus que son blé, plus que ses armes, plus que ses soldats, cet exemple aidera à l'établissement de la paix du Christ dans le monde.

Dans le Domaine des Bas Prix

Dans le Domaine du Luxe



Illustré—Sedan 2 Portières Fleetleader Special



Illustré—Chieftain Catalina "8"

Dollar pour dollar et caractéristique pour caractéristique...

elle est imbattable **PONTIAC!**

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Oui, il y a une Pontiac pour toute bourse et pour toute fin — et chaque modèle vous donne la beauté distinctive du style Silver Strak, la brillante performance et l'incomparable confort de roulement qui mettent la Pontiac dans une classe à part en fait de valeur véritable.

De superbes ensembles de couleurs deux tons, parfaitement harmonisées avec celles de l'extérieur de la carrosserie, confèrent un nouveau degré de richesse et de beauté aux modèles Fleetleader de luxe et Chieftain. Les puissants moteurs à haute compression

Pontiac "6" et "8" sont des merveilles d'excellence technique et d'économie de fonctionnement. Et rappelez-vous que seule la Pontiac vous offre un choix de deux transmissions complètement automatiques — la douce *PowerGlide dans les modèles Fleetleader de luxe, et, dans la Chieftain, la magie facile de la commande hydraulique à double portée*.

Donc, pour le modèle que vous voulez... l'agréement que vous voulez au volant... et le prix que vous voulez payer... voyez votre marchand Pontiac!

*Facultative à coût additionnel

P-1252AP

OMER BARRE LTEE,

5987 AVE VERDUN, VERDUN, QUE.

TR. 2551

MAURICE JARRY LIMITEE

7085 BOUL. ST-LAURENT,

DO. 4693

FIFLE AUTOMOBILES LTEE,

4205 ST-DENIS (angle Rachel)

HA. 6225

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE,

1965 RUE LAFONTAINE,

FA. 3761

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.,

1395 RUE DORCHESTER OUEST

UN. 6-9961

LACHINE AUTOMOBILE LTEE,

1010 RUE PROVOST, LACHINE, QUE.

NE. 5-4945

LANDE MOTORS LTD.,

5925 BOUL. DECARIE,

EX. 1155

GARAGE BERTRAND

15538 BOUL. GOUIN OUEST,

STE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS, QUE.,

Tél. 343

Harry Binder sur la tombe de Papineau

Ces messieurs et ces dames du parti ouvrier-progressiste traversent leur petite crise nationaliste. Mardi matin, une délégation s'est rendue à Montebello pour commémorer l'anniversaire de la mort de Louis-Joseph Papineau. Ils ont déposé une gerbe de fleurs (des roses rouges probablement) sur la tombe du "grand patriote".

Des larmes dans la voix, M. Gui Caron (qui par un hasard extraordinaire se trouve proche parent de Louis-Joseph) a déclaré: "Aujourd'hui comme à l'époque de Papineau une puissance étrangère s'est emparée de nos ressources naturelles et de nos plus grandes industries. Ceci entrave et déforme le développement harmonieux de notre économie, condamnant des milliers de Canadiens à des emplois mal payés et au chômage, tout comme ce fut le cas lors de la crise économique qui a précédé les événements de 1837-38. La mainmise étrangère sur notre patrimoine national, nous la devons, comme jadis, à une minorité infime de profiteurs sans cœur et sans conscience qui nous trahissent pour s'enrichir personnellement."

"Le plus grand hommage que les Canadiens peuvent offrir à la mémoire de Louis-Joseph Papineau, c'est de reprendre aujourd'hui courageusement le combat sacré pour que vive le Canada..." etc.

La délégation était composée de Gui Caron, chef provincial du parti ouvrier-progressiste du conseiller Harry Binder, organisateur provincial du parti ouvrier-progressiste, Pierre Gélinas, Camille Dionne, Mme Jeannette Brunelle et "autres personnalités du parti ouvrier-progressiste". Rien de plus, rien de moins...

"Journée des enfants" demain au Forum

Demain est le jour du National Kids Day qui est célébré par toute l'Amérique et par les trois clubs kiwanis locaux.

Cette journée a pour but de faire penser aux jeunes, surtout à l'enfance malheureuse. Les clubs St-Laurent-Kiwanis, Montreal Kiwanis Club et St. George Club ont préparé une série d'événements qui attireront plus de 30,000 enfants au Forum, au parc LaFontaine, dans certains cinémas où on leur offrira des friandises, des divertissements, etc.

M. Félix Guibert, le coordonnateur de la journée, a mis la dernière main à tous ces événements et c'est une activité débordante qui régnera demain à Montréal. Il y aura toutes de hockey au Forum, présentation des joueurs du club Canadien et partie de "broomball" entre pompiers et policiers. Ce programme débutera à 2 h. 30.

Au parc LaFontaine, il y aura programme de variétés à 2 heures, avec musique, chant, danse, acrobaties, etc.

Dans les cinémas Belmont, Granada et Corona il y aura programmes pour enfants l'avant-midi.

D'autre part, les membres des trois clubs kiwanis de Montréal visiteront dans l'après-midi et ont abrégé l'enfance malheureuse et dans chaque institution il y aura distribution de friandises, cinéma, programme de variétés.

M. le maire Houde, l'hon. Gérard Martineau, l'hon. Paul Sauvé seront présents aux grands événements de la journée avec les trois présidents des clubs kiwanis: Félix Guibert (club St-Laurent-Kiwanis), John M. Hayes (Montreal Kiwanis Club) et Hugh McCracken (St. George Club).

Le slogan de la journée sera: "Enfant par enfant on bâtit la nation". Plus de 13,000 billets sont à la disposition des enfants au Forum. Ceux qui ne les ont pas peuvent les réclamer aux guichets. Au parc LaFontaine, aucun billet n'est requis.

Il n'y aura pas de quête publique durant ce jour pour le fonds du National Kids Day et aucun discours ne sera prononcé aux divers endroits où on réunira les enfants.

Le public en général est prié de collaborer à cet événement en faisant un plaisir à un enfant de son entourage par l'achat d'un jouet, bonbons ou en conduisant personnellement l'enfant aux divers endroits de ralliement.

Funérailles de M. J.-B. Gendron

St-Hugues. — Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Baptiste Gendron, époux de feu Marie Gendron, de St-Hugues de Bagot, décédé à l'âge de 64 ans.

Le défunt laisse trois filles, Mme Germaine (Jeanne-Marie), Mlle Odette, de St-Hugues et la S. S. Olympe (Rolande) de la Congrégation des RR. SS. de St-Joseph; un frère, M. Armand Gendron, et une sœur, la S. S. Antonia (Olympe), des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Hugues. La levée du corps fut faite par M. l'abbé G. Farley, curé, qui chanta aussi le service funéraire assisté de M. le docteur Lucien Viens, de St-Hugues, et de M. le docteur Lucien Viens, de St-Hugues, et de M. le docteur Lucien Viens, de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Dans le cortège on remarquait M. le docteur René Chapdelaine, vicaire de St-Hugues, et Gérard Bouchard, professeur au Séminaire de St-Hugues.

Plaintes des hommes d'affaires contre la Police Provinciale

Tous les hommes d'affaires de Louiseville signent une requête pour dénoncer la police provinciale et demander la fin de la grève de Louiseville

Louiseville, 26 (De notre envoyé spécial) — Tous les hommes d'affaires de Louiseville ont accepté de signer les deux requêtes préparées par le Syndicat du Textile pour demander la fin de la grève paralysant la ville de Louiseville depuis vingt-sept semaines et le retrait de la police provinciale.

Une centaine de signatures ont été recueillies au cours de la journée d'hier, et un grand nombre de marchands, de professionnels et d'hommes d'affaires se sont rendus, hier soir, à la porte de la filature de l'Associated Textiles d'où sont sortis environ 40 véhicules chargés des nouveaux employés de la compagnie.

À la sortie de l'usine, on pouvait compter au moins six cents personnes, hier soir, à 6 h. Vingt-cinq policiers provinciaux, sous les ordres du sergent Jean Gauthier, des Trois-Rivières, se tenaient aux portes de l'usine.

La requête au député provincial Deux requêtes ont été lancées dans la ville de Louiseville, hier après-midi: la première adressée au député provincial, M. Germain Caron, et la seconde au gérant local de l'Associated Textiles, M. Oscar Marc-Aurèle. Toutes deux insistent sur la nécessité de reprendre le travail régulier à l'usine, pour mettre un terme "au régime de terreur qui plane sur Louiseville depuis l'arrivée de la police provinciale".

Voici le texte de la première requête: "M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

ses membres; "Considérant que la conduite d'un certain nombre de ces policiers entraîne un régime de terreur qui plane sur notre ville de leur arrivée; considérant que leur présence en permanence ici est de nature à retarder le règlement de la grève;

"Considérant que leur présence et l'attitude de certains d'entre eux sont de nature à briser une grève légitime;

"Considérant que cette situation n'apporte qu'un ennuement collectif;

"Considérant une résolution prise par le conseil de ville vers la mi-octobre, demandant que le rôle de la police provinciale soit limité à la protection des biens de l'Associated Textiles; "Considérant que cette résolution est restée lettre morte;

"Considérant les efforts sincères que vous avez vous-même faits jusqu'à présent dans le but d'un règlement satisfaisant;

"Nous vous prions de bien vouloir faire les pressions nécessaires auprès du solliciteur général pour obtenir le retrait de la police provinciale, dont la présence ici ne peut qu'aggraver une situation déjà triste, et de bien vouloir continuer nos efforts pour le règlement d'une grève malheureuse trop longue."

Les mêmes signataires ont envoyé la lettre suivante à M. Oscar Marc-Aurèle, gérant de l'Associated Textiles à Louiseville.

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

"Considérant que la présence de la police provinciale à Louiseville crée des ennuis à tout le monde, ennuis causés par l'attitude, la conduite et les actes de certains de ses membres;

"Considérant que la grève entre M. Germain Caron, député, Québec, Qué."

"Cher monsieur, nous, soussignés, professionnels, marchands, hommes d'affaires ou membres de diverses associations de Louiseville, désirons soumettre la requête suivante:

voire compagnie et le syndicat qui représente vos employés dure depuis 7 longs mois; considérant que la grève est légitime; considérant que nous nous sommes partagé à date les méfaits de la grève, que les pertes accumulées par chacun se chiffrent à des milliers de dollars; considérant que les efforts faits jusqu'à présent n'ont apporté aucune solution pratique, que les employés ont manifesté une foi vive et tenace dans leur syndicat et qu'ils tiennent encore malgré d'immenses sacrifices, que seule l'Associated Textiles semble vouloir retarder indéfiniment les négociations qui pourraient mener un règlement attendu par tous avec impatience;

Nous vous prions de bien vouloir faire les démarches nécessaires auprès des autorités supérieures de la compagnie pour enfin trouver la formule qui pourrait satisfaire les deux parties et consentir aux demandes proposées par les plus hautes autorités religieuses du diocèse."

"La grève a assez duré et il est désirable que la prospérité revienne dans notre ville, dans notre intérêt et celui de tous."

Un incident La manifestation d'hier soir a été marquée d'un bref incident entre des piqueurs et l'agent Paul Benoit, de l'escouade antisubversive.

La ligne de piquetage, interrompue la semaine dernière par l'arrestation massive de douze grévistes de Louiseville, a été reformée hier soir. Elle avait à sa tête M. Victor-Alfred Héroux, vice-président du syndicat et échevin de la ville de Louiseville. Comme les piqueurs s'avancèrent vers l'usine, sur le trottoir, l'agent Paul Benoit a demandé aux grévistes de se promener de l'autre côté de la rue. M. V.-A. Héroux a demandé au policier de quel droit il s'insinuerait pour forcer les piqueurs à changer de trottoir. "Comme simple contribuable autant qu'il a le droit d'échapper de la ville de Louiseville, dit-il, je sais fort bien que ce trottoir est la propriété de la ville et non de la police provinciale. Nous ne circulerons pas sur le trottoir de la ville", l'agent P. Benoit, assisté de quelques confrères, a alors conduit par force les piqueurs de l'autre côté de la rue. L'équipe des grévistes a circulé régulièrement durant toute la manifestation, sous le regard des six cents ouvriers et hommes d'affaires qui ont surveillé de près la situation durant environ une heure.

A remarqué que les policiers, contrairement à leurs habitudes, se sont tenus tout le long de l'usine, sans parler à la foule assemblée en face. Les photographes et journalistes ont pu travailler sans être dérangés. La foule a suivi en silence la sortie des usines.

Durant l'après-midi, deux lourds camions-remorques ont quitté l'usine escortés par deux voitures de la police provinciale, en direction de Montréal.

Un nouveau catéchisme Fruit de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement catéchistique, ce nouveau manuel de 182 pages a été publié dans le catéchisme du R. P. Lucien Pagé, c.s.v., édité en 1945, et dans celui des RR. SS. d'Albi. Il est spécialement destiné aux jeunes sourds-muets. Cependant, il peut aussi servir avantageusement aux élèves plus âgés des classes spéciales, aux éducateurs des premiers degrés de scolarité et aux parents soucieux d'instruire leurs enfants des vérités de notre religion.

Il contient 499 questions et réponses, à la fois simples et faciles, et 130 gravures en couleurs. A la fin de chaque chapitre ou sous-chapitre se trouvent une résolution pratique et une courte prière pour aider l'enfant à faire passer dans sa vie la doctrine qu'il assimile.

De nombreux devoirs fournissent aux professeurs un excellent moyen de contrôler le degré de compréhension et d'assimilation des leçons données antérieurement.

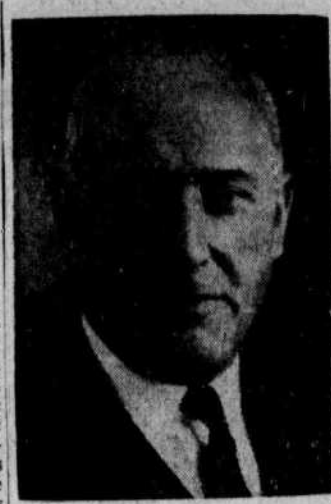
La présentation typographique soignée, la reliure attrayante ajoutent à sa valeur intrinsèque et contribuent à faire de ce manuel une œuvre tout à fait digne de la beauté de notre sainte religion.

En vente: à l'Institution des Sourds-Muets, 7400, boul. Saint-Laurent, Montréal 14. — (Talon 4571); et à la Librairie Saint-Viateur, 5199, rue Saint-Dominique, Montréal. (Gravel 4325). — Prix: 90 sous l'exemplaire, port en plus. Remise sur quantité.

Médaille de sécurité au C.P.R. New-York. — "L'un des principaux objectifs du Pacifique Canadien est de supprimer les accidents dans l'exploitation de ses différents services", a dit N. R. Crump, de Montréal, vice-président du chemin de fer Pacifique Canadien, après qu'on lui eut remis, pour sa compagnie, une des fameuses médailles d'or "Harriman" décernées annuellement aux réseaux ferroviaires des États-Unis dont le record de sécurité a été particulièrement remarquable au cours de l'année. La médaille présentée au Pacifique Canadien s'applique aux lignes exploitées par cette compagnie dans les États du Maine et du Vermont.

M. Crump, au cours de la brève allocution qu'il prononça après avoir accepté le trophée, signala le caractère bilingue des services ferroviaires du C.P.R. opérant des deux côtés de la frontière internationale. "L'expérience nous a démontré, a-t-il dit, que ce facteur ne complique aucunement le problème de la sécurité sur nos lignes".

C'est M. James G. Lyne, rédacteur en chef du magazine "Railway Age" et président du Harriman Award Committee, qui a fait la présentation des médailles au cours d'un grand banquet servi à l'hôtel Ambassador et qui réunissait nombre de personnalités du monde ferroviaire américain.



Les vice-présidents du Canadian National ont voulu honorer, mercredi, en la personne de M. T. Harold Cooper, vice-président et directeur du service des finances du Canadian National, un homme qui a eu, au cours de sa carrière de quarante ans au chemin de fer, l'éléver du poste de commis temporaire à celui de vice-président.

M. Cooper prendra sa retraite à la fin du mois et à cette occasion, il a été l'invité d'honneur à un banquet offert à l'Engineer's Club.

Nommé juge en chef de la Cour d'appel d'Ontario Ottawa, 26 (P. C.) — Me John W. Pickup, éminent avocat de Toronto, vient d'être nommé aujourd'hui, juge en chef de la Cour d'appel d'Ontario.

M. Saint-Laurent a aussi annoncé que M. A. B. Gerin, avocat de Regina, est nommé juge du district judiciaire de Humboldt, en Saskatchewan.

Me Pickup succède au juge en chef Robert S. Robertson, qui a récemment pris sa retraite.

Messe de Requiem au Mont-de-la-Salle Le samedi 27 septembre, à 9 heures, S. Exc. Mgr Chaumont chantera une messe de Requiem, dans la chapelle du Mont-de-la-Salle, Laval-des-Rapides, pour le repos de l'âme du Très Honoré Frère Athanasie-Emile, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé à Rome, le 10 septembre dernier.

Pour les changements du printemps Pour vous éviter des ennuis et des frais de réparations inutiles, mettez de la Marvelube "Heavy Duty" dans votre moteur lors des changements du printemps. Fortement détergente, elle enlève le cambouis mieux que toute autre huile à moteur. Demandez aussi le graissage spécialisé Esso Imperial (effectué selon les spécifications de chaque fabricant). C'est le temps de commander ce service de protection.

J'ai bien fait d'adopter la Marvelube Esso

OUVERTS DE 9 H. 30 À 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'À 9 H LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

Bureaux doubles non peints Rare bas prix pour ce meuble moderne — chez DUPUIS

BOIS BLANC Ord. 34.95 29.95

C'est exactement le fameux modèle "M" Mme" soit un bureau à double rangée de tiroirs — 6 en tout — Bois blanc lisse prêt à être verni ou émaillé. Hauteur 31", largeur 48", profondeur 17". Ces tiroirs sont spacieux et pratiques.

Commandes postales remplies DUPUIS FRÈRES, LIMITEE 845 est, rue Ste-Catherine, Montréal

VENUEZ téléphoner: PL 5151 — local 300

Ouverts ce soir jusqu'à 9 h.

Dupuis Frères

Whiteford et Barnes reconnus coupables

Lionel Barnes, 26 ans, et William Whiteford, accusés de tentative de meurtre sur la personne d'un agent de police, ont été déclarés coupables, hier après-midi, par un jury.

Barnes avait tiré un coup de feu en direction de l'agent Jean Lucas, de la police municipale. L'hon. juge Wilfrid Lazure, qui avait présidé le procès, a remis les sentences à plus tard.

L'incident s'était déroulé le 21 mai dernier. Un vol avec effraction était perpétré dans la nuit au Nut Kraker, magasin de bonbons, sis au numéro 2161 ouest, rue Ste-Catherine. Deux agents de police, les constables Jean Lucas et Robert Brodeur, patrouillaient dans cette partie de la métropole.

Les deux accusés ont eu un procès séparé. Vers 2 h., hier après-midi, Lionel Barnes était déclaré coupable, après quoi on commença le procès du second prévenu, William Whiteford. Ce dernier n'a connu son sort que peu avant 6 h. Aucun des suspects n'avait d'avocat. La Couronne était représentée par Me George Hill, C.R.

Le premier témoin de la poursuite fut le propriétaire de l'établissement cambriolé, M. Lionel Ralph. Il a donné aux jurés une description du magasin. Puis ce fut l'agent Jean Lucas.

Messe de Requiem au Mont-de-la-Salle Le samedi 27 septembre, à 9 heures, S. Exc. Mgr Chaumont chantera une messe de Requiem, dans la chapelle du Mont-de-la-Salle, Laval-des-Rapides, pour le repos de l'âme du Très Honoré Frère Athanasie-Emile, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, décédé à Rome, le 10 septembre dernier.

Pour les changements du printemps Pour vous éviter des ennuis et des frais de réparations inutiles, mettez de la Marvelube "Heavy Duty" dans votre moteur lors des changements du printemps. Fortement détergente, elle enlève le cambouis mieux que toute autre huile à moteur. Demandez aussi le graissage spécialisé Esso Imperial (effectué selon les spécifications de chaque fabricant). C'est le temps de commander ce service de protection.

J'ai bien fait d'adopter la Marvelube Esso

OUVERTS DE 9 H. 30 À 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'À 9 H LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

Bureaux doubles non peints Rare bas prix pour ce meuble moderne — chez DUPUIS

BOIS BLANC Ord. 34.95 29.95

C'est exactement le fameux modèle "M" Mme" soit un bureau à double rangée de tiroirs — 6 en tout — Bois blanc lisse prêt à être verni ou émaillé. Hauteur 31", largeur 48", profondeur 17". Ces tiroirs sont spacieux et pratiques.

Commandes postales remplies DUPUIS FRÈRES, LIMITEE 845 est, rue Ste-Catherine, Montréal

VENUEZ téléphoner: PL 5151 — local 300

Ouverts ce soir jusqu'à 9 h.

Dupuis Frères

Début aujourd'hui de la vente de pommes du Kiwanis

C'est aujourd'hui et samedi que les Kiwanis du